Montréal jeudi 29 janvier 2009 Le plus grand quotidien français d'Amérique 125e année N° 98 62 pages, 5 cahiers 75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale 89 ¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

Michael Ignatieff

cyberpresse.ca
PRESSE

Le syndrome du sablier
LA CHRONIQUE DE **VINCENT MARISSAL** PAGE **A3**

BUDGET FÉDÉRAL

IGNATIEFF APPUIE LE BUDGET ET SONNE LE GLAS DE LA COALITION

HUGO DE GRANDPRÉ ET **MALORIE BEAUCHEMIN** PAGE **A4**

L'EFFET IGNATIEFF > LE PLC BONDIT AU QUÉBEC

JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGES **A2** ET **A3**

EXCLUSIF > **SONDAGE** CROP – *LA PRESSE* | INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU FÉDÉRAL (Après répartition proportionnelle)

BQ	PLC	PCC	NPD	AUTRES
34 %	31 %	16 %	15 %	4 %

CINÉMA QUÉBÉCOIS
Comment reconquérir les cinéphiles?
ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**

MUSIQUE
Le marché du numérique explose au Québec, le CD s'écrase
ARTS ET SPECTACLES PAGE **6**

iPod Shuffle

HISTOIRES D'OISEAUX
Les Cards ont influencé l'histoire du football canadien et des Alouettes
DANIEL LEMAY
SPORTS PAGE **2**

SUPER BOWL
MATT LEINART
Dans l'ombre de Kurt Warner
RICHARD LABBÉ
ENVOYÉ SPÉCIAL À TAMPA
SPORTS PAGE **3**

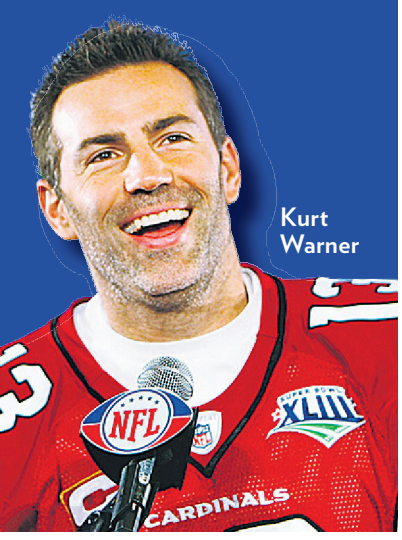
Kurt Warner

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
« Même si je ne suis plus là, ce n'est pas une raison pour enlever vos crampons. »
– Marcel Tremblay
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

DÉNEIGEMENT PERTURBÉ

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

600 COLS BLEUS
DÉBRAYENT EN PLEINE HEURE DE POINTE

DAPHNÉ CAMERON PAGE **A8**

Les cols bleus voulaient protester contre la non-rémunération de leusr heures supplémentaires effectuées depuis le début du mois de décembre.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

SURVIVRE À UN LICENCIEMENT

Une occasion de réinventer sa vie
Trois témoignages éloquents

LOUISE LEDUC PAGES **A14** ET **A15**

Le budget
LA CHRONIQUE DE **PIERRE FOGLIA** PAGE **A5**

Les athées du hockey
LA CHRONIQUE DE **MICHÈLE OUIMET** PAGE **A7**

CHUM
Le directeur général adjoint en congé de maladie
ANDRÉ NOËL PAGE **A13**

REVENUS EN HAUSSE
Loto-Québec se joue du ralentissement
HUGO FONTAINE ***LA PRESSE AFFAIRES*** PAGE **1**

BUDGET FLAHERTY
L'industrie réagit ***LA PRESSE AFFAIRES*** PAGES **2** ET **3**

RELANCE DE L'ÉCONOMIE
LES RÉPUBLICAINS BOUDENT LE PLAN D'OBAMA

PHOTO BRENDAN SMIALOWSKI, BLOOMBERG NEWS

Entre une première réunion au Pentagone (notre photo) sur les conflits irakien et afghan et l'annonce d'une visite officielle à Ottawa le 19 février, le président Barack Obama a multiplié les efforts, hier, pour rallier les républicains à son plan de relance économique. La majorité démocrate de la Chambre des représentants a facilement adopté ce texte, mais sans une seule voix républicaine. La balle est maintenant entre les mains des sénateurs, qui se prononceront la semaine prochaine. À LIRE EN PAGE **A18**

L'IMMIGRATION A LES FAUX HOMOSEXUELS À L'ŒIL
TRISTAN PÉLOQUIN PAGE **A11**

SALON DU BATEAU
ET DES SPORTS NAUTIQUES
29 JANVIER AU 2 FÉVRIER 2009 Place Bonaventure
salondubateau.com

1678396A

SONDAGE CROP — *LA PRESSE*

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS AU FÉDÉRAL (Après répartition proportionnelle)

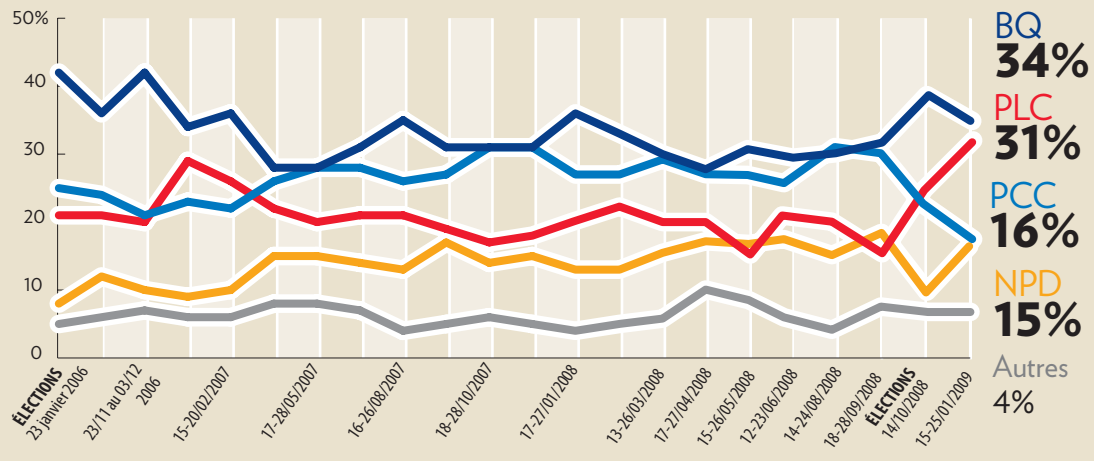

SATISFACTION DES QUÉBÉCOIS À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT HARPER

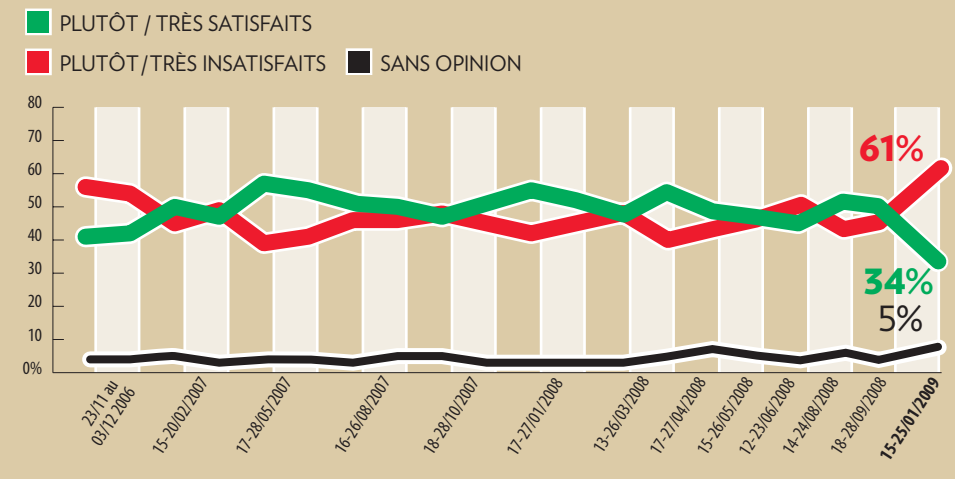

MÉTHODOLOGIE : Ce sondage a été réalisé auprès de 1000 Québécois du 15 au 25 janvier 2009 dans le cadre d'un sondage omnibus CROP-express pour le compte de *La Presse*. Il est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

IGNATIEFF RELANCE LE PLC AU QUÉBEC

Le gouvernement Harper survivra pour au moins quelques mois supplémentaires grâce aux libéraux de Michael Ignatieff, qui appuieront son budget. Mais sa cote de popularité au Québec, elle, est autrement plus préoccupante. Les conservateurs ont littéralement plongé dans la faveur populaire au profit du PLC, révèle un sondage CROP-*La Presse*. Pire, la satisfaction des Québécois à l'endroit de l'administration de Stephen Harper suit elle aussi une courbe descendante.

DU BUREAU D'OTTAWA

JOËL-DENIS BELLAVANCE

La donne politique a changé au Québec depuis les élections fédérales du 14 octobre. Les appuis du Parti conservateur sont en chute libre dans la province tandis que la cote du Parti libéral auprès des électeurs enregistre un bond spectaculaire, au point où les troupes de Michael Ignatieff talonnent le Bloc québécois.

Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, le Parti conservateur obtiendrait une maigre part de 16 % des intentions de vote, un recul de six points de pourcentage par rapport au dernier scrutin et son pire score depuis qu'il est au pouvoir. Le Parti libéral sortirait grand gagnant de ce changement de l'humeur des Québécois en récoltant 31 % d'appuis alors qu'il avait dû se contenter de 24 % le jour des élections.

Le Bloc québécois, qui avait raflé 38 % des voix au dernier scrutin, voit ses appuis passer à 34 %. Enfin, le NPD obtiendrait 15 % des intentions de vote, presque autant que le Parti conservateur. Le jour des élections, les troupes néo-démocrates de Jack Layton avaient obtenu 12 % des voix.

Telles sont les grandes conclusions d'un sondage CROP réalisé auprès de 1000 personnes entre le 15 et le 25 janvier, soit avant le dépôt du budget du ministre des Finances, Jim Flaherty, à la Chambre des communes mardi. Ce coup de sonde, le premier réalisé sur la scène fédérale au Québec depuis le dernier scrutin, comporte une marge d'erreur de 3 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Ces résultats encourageants pour les libéraux surviennent alors que leur chef Michael Ignatieff a choisi, hier, de larguer la coalition qui liait le Parti libéral au NPD et au Bloc pour remplacer les conservateurs au pouvoir. M. Ignatieff a confirmé que son parti appuiera le budget du ministre des Finances Jim Flaherty, assurant ainsi la survie du gouvernement minoritaire de Stephen Harper pour encore quelques mois.

Ce geste a soulevé l'ire du chef du NPD Jack Layton et de son collègue du Bloc québécois Gilles Duceppe, qui ont multiplié les attaques contre Michael Ignatieff, le chef qui semble avoir le vent dans les voiles au Québec.

Chez les électeurs francophones, le Bloc québécois caracole toujours en tête dans les intentions de vote avec 40 %. Mais le Parti libéral a supplanté le Parti conservateur au deuxième rang en étant le choix de 26 % des francophones, soit plus du double que lors du dernier sondage réalisé du 18 au 28 septembre, en pleine campagne électorale.

Le Parti conservateur perd presque la moitié de ses appuis chez les francophones. Il n'obtient plus que 15 % alors qu'il en récoltait 29 % dans le dernier sondage.

Nouveau souffle

Pour le vice-président de CROP, Claude Gauthier, il est clair que l'arrivée de Michael Ignatieff donne un nouveau souffle au Parti libéral au Québec. Le sondage vient aussi confirmer que Stéphane Dion était un boulet pour son parti.

« Les Québécois sont plus sympathiques envers M. Ignatieff qu'ils ne l'étaient envers M. Dion. Il semble être la nouvelle coqueluche des Québécois. Maintenant, est-ce que cela va durer ou pas, cela reste à voir. Mais pour l'instant, c'est bien parti », estime M. Gauthier.

Et les mauvaises nouvelles ne s'arrêtent pas là pour les conservateurs. Il n'y a plus que 34 % des Québécois qui se montrent satisfaits de la gestion des affaires de l'État du gouvernement Harper alors que 61 % en sont insatisfaits. Il s'agit du pire score du gouvernement conservateur depuis son arrivée au pouvoir il y a trois ans.

> « LES QUÉBÉCOIS SONT PLUS SYMPATHIQUES ENVERS M. IGNATIEFF QU'ILS NE L'ÉTAIENT ENVERS M. DION. MAINTENANT, EST-CE QUE CELA VA DURER OU PAS, CELA RESTE À VOIR. MAIS POUR L'INSTANT, C'EST BIEN PARTI. »

Pis encore, seulement 16 % des personnes interrogées choisissent Stephen Harper parmi les chefs actuels comme le meilleure premier ministre. À cet égard, M. Harper se fait damer le pion à la fois par Michael Ignatieff et Jack Layton. Le chef libéral est vu par 37 % des répondants comme le meilleur choix au poste de premier ministre tandis que 23 % des Québécois optent pour M. Layton.

Même dans la région de Québec, le bastion des conservateurs depuis janvier 2006, l'échiquier politique commence à changer. Le Bloc québécois est en avance dans cette région avec 30 % suivi du Parti conservateur (28 %) et le Parti libéral (27) %. Au cours des trois dernières années, les appuis des conservateurs ont toujours oscillé entre 40 et 25 % dans la grande région de Québec.

Capital de sympathie

Au dernier scrutin, le Parti conservateur a remporté 10 des 75 sièges au Québec, le Bloc québécois 49 sièges, le Parti libéral 14 sièges et le NPD un siège. Le député indépendant André Arthur a été réélu.

Selon Claude Gauthier, la crise politique qui a marqué la dernière session parlementaire semble avoir fait perdre des plumes aux troupes de Stephen Harper. « En quelques mois, M. Harper semble avoir perdu tout son capital de sympathie au Québec. Il s'est montré déconnecté de la réalité québécoise. En même temps, il y a eu le départ de Stéphane Dion et l'arrivée de M. Ignatieff qui semble faire bonne figure », a dit M. Gauthier.

La crise politique de la dernière session a été provoquée par un énoncé économique du ministre des Finances, Jim Flaherty, qui ne contenait pas de mesures suffisamment robustes aux yeux de l'opposition pour relancer l'économie canadienne.

En outre, le gouvernement Harper proposait dans cet énoncé d'abolir les subventions de l'État versées aux partis politiques, un geste qui aurait étranglé financièrement le Parti libéral, le Bloc québécois et le NPD. Le gouvernement conservateur a finalement reculé sur cette question, mais seulement après que les trois partis eurent menacé de le renverser et de le remplacer par un gouvernement de coalition.

À LIRE AUSSI EN PAGE A12
Les intentions de vote des Québécois au provincial

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Stephen Harper et les conservateurs sont les premières victimes de la plus grande popularité des libéraux au Québec : si des élections avaient lieu aujourd'hui, ils n'obtiendraient qu'un maigre résultat de 16 %. Hier, au lendemain du dévoilement du budget, le premier ministre a visité une maison en rénovation d'Ottawa, où il a tâté de la cloueuse…

SOMMAIRE

Amusez-vous !	ACTUEL **8**
Astrologie du jour	ACTUEL **7**
Bourses	AFFAIRES **13 et 14**
Décès	ACTUEL **3 à 5**
Forum	A **20 et 21**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **13**
Monde	A **18 et 19**
Petites annonces	ACTUEL **3** et AFFAIRES **4**
Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

Plutôt nuageux avec quelques flocons, maximum **-6**, minimum **-12**. ACTUEL **5**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

SONDAGE CROP — *LA PRESSE*

LE MEILLEUR PREMIER MINISTRE DU CANADA

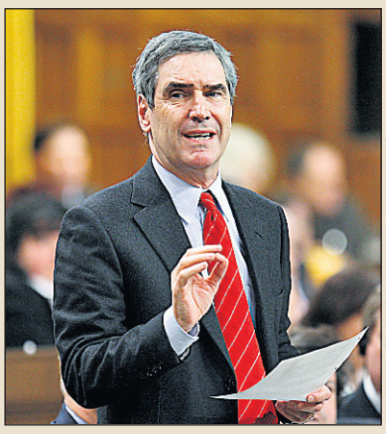

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

MICHAEL **IGNATIEFF** 37 %

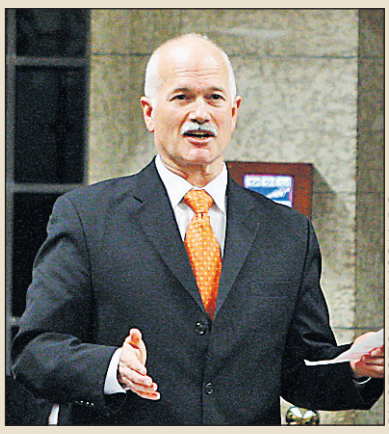

PHOTOTOM HANSON, PC

JACK **LAYTON** 23 %

PHOTO ADRIAN WYLD, PC

STEPHEN **HARPER** 16 %

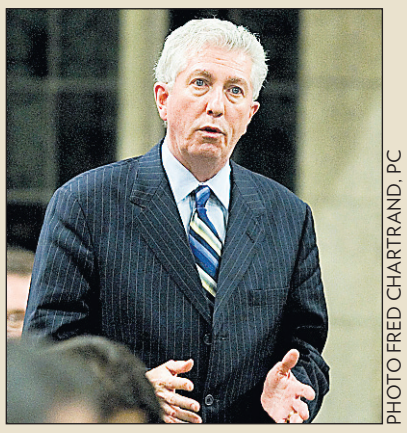

PHOTO FRED CHARTRAND, PC

GILLES **DUCEPPE** 1 %

INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES AU FÉDÉRAL

(Après répartition proportionnelle)

BQ	40 %
PLC	26 %
PCC	15 %
NPD	15 %
PV	4 %

MÉTHODOLOGIE : Ce sondage a été réalisé auprès de 1000 Québécois du 15 au 25 janvier 2009 dans le cadre d'un sondage omnibus CROP-express pour le compte de *La Presse*. Il est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

Michael Ignatieff a annoncé en conférence de presse hier que les libéraux sont prêts à soutenir le budget. Entre-temps, un sondage CROP-*La Presse* révèle que le chef du PLC bénéficie d'un vent de sympathie au Québec.

Le syndrome du sablier

VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Il y a une bonne et une mauvaise nouvelle pour Michael Ignatieff dans notre plus récent sondage CROP.

La bonne, ça crève les yeux, c'est que les libéraux reprennent du terrain au Québec, que leur nouveau chef jouit d'une forte crédibilité et que le gouvernement conservateur est en chute libre, tant dans les intentions de votes que pour le taux de satisfaction.

La mauvaise nouvelle n'est pas si évidente. Elle est cachée derrière les chiffres positifs pour les libéraux.

Appelons cela le « syndrome du sablier », ce phénomène connu et documenté qui fait que les nouveaux chefs de parti profitent presque toujours d'une lune de miel et tirent leur parti vers le haut dans les mois suivant leur entrée en fonction, mais que ce capital s'effrite presque immanquablement avec le temps.

En d'autres termes, « Iggy » a réussi son entrée, mais le plus dur reste à faire. Il doit maintenant lutter contre la gravité qui, au fil des mois, ramène les appuis vers le bas, comme le sable dans un sablier.

La dernière fois que les libéraux ont changé de chef, lors de l'élection de Stéphane Dion, en décembre 2006, ils avaient pris neuf points dans les intentions de vote au Québec, passant de 20 % à 29 %. On connaît la suite et, surtout, la fin.

Même phénomène à Québec. André Boisclair, après son élection à la tête du Parti québécois, a fait bondir les appuis de son parti jusqu'à 53 %. Le PQ avait fini à 28 %, 15 mois plus tard aux élections.

« Iggy » a réussi son entrée, mais le plus dur reste à faire. Il doit maintenant lutter contre la gravité qui, au fil des mois, ramène les appuis vers le bas, comme le sable dans un sablier.

L'arrivée de Pauline Marois a eu le même effet : de 23 % à 33 % d'avril à août 2007. Cas rare toutefois, la chef du PQ a maintenu ses appuis lors des élections.

Sachant qu'il risque de redescendre, Michael Ignatieff prend donc un pari risqué en appuyant le budget des conservateurs, qui ont perdu énormément de crédibilité et de popularité au Québec depuis les dernières élections.

Le lien de confiance entre Stephen Harper et les Québécois, si durement construit par le chef conservateur depuis 2004, a été fortement ébranlé.

Est-ce foutu ? On le saura en suivant la tendance des prochains sondages mais, à l'heure actuelle, c'est retour à la case départ pour les bleus.

Bonne journée pour le Bloc

Paradoxalement, parmi les chefs politiques à Ottawa, c'est celui qui semble le plus fâché qui a gagné le plus dans ce nouvel épisode de politique extrême.

Gilles Duceppe vient en effet de trouver dans les événements des dernières heures des munitions pour repartir au front de la grande bataille des intérêts du Québec.

À supposer, comme on peut le croire, que nous nous retrouvions de nouveau en campagne électorale avant longtemps, le Bloc québécois n'aura pas trop de mal à se trouver des chevaux de bataille. Et des adversaires.

Les points de litige entre Québec et Ottawa sont tellement nombreux, le Bloc aura l'embarras du choix pour mener la lutte aux Communes. Péréquation, culture, commission des valeurs mobilières, aide au secteur manufacturier, environnement, accessibilité de l'assurance emploi, la liste est longue.

Par ailleurs, le décès, confirmé hier par la décision de Michael Ignatieff d'appuyer le budget Flaherty, de la coalition PLC-NPD appuyée par le Bloc est, finalement, une autre bonne nouvelle pour Gilles Duceppe.

D'abord parce qu'il y a dans le mouvement souverainiste, quoi qu'en dise Gilles Duceppe, un certain malaise à voir le Bloc jouer le rôle de caution du gouvernement fédéral, dirigé par un libéral qui plus est.

Et puis les bloquistes pourront accuser le nouveau chef libéral d'avoir débranché la coalition par pur intérêt partisan, les libéraux croyant maintenant pouvoir prendre le pouvoir sans s'allier aux autres partis de l'opposition.

Déjà hier, Gilles Duceppe accusait Michael Ignatieff d'avoir laissé tomber le Québec en donnant son appui à un budget imparfait sans tenter d'obtenir quoi que ce soit pour le Québec.

Il est vrai que Michael Ignatieff n'a pas vendu chèrement son appui ; il s'est contenté d'un amendement qui demande des rapports d'étape de la mise en application des mesures budgétaires. Lorsqu'on constate avec quelle rapidité les conservateurs ont accepté l'amendement proposé par les libéraux, on ne peut s'empêcher de penser que ceux-ci auraient pu tenter d'en soutirer davantage.

D'autant plus que M. Ignatieff a dressé une longue liste de récriminations contre ce budget, notamment le manque d'accessibilité de l'assurance emploi, des doutes sur le montant du déficit avancé par le ministre des Finances, les changements de calcul de la péréquation et le manque de mesures environnementales.

Chose certaine, les libéraux, même s'ils se portent mieux au Québec, sont toujours loin derrière le Bloc chez les électeurs francophones. Le climat à Ottawa et la guerre froide entre les gouvernements Harper et Charest ne feront que renforcer la base électorale du Bloc.

L'impression, pas tout à fait fausse, que le gouvernement Harper a tourné le dos au Québec pour courtiser l'Ontario joue aussi certainement en faveur du Bloc québécois.

Ce n'est pas un hasard si les libéraux fédéraux ont beaucoup insisté hier pour dire que leur nouveau chef avait rétabli les ponts avec Jean Charest et qu'il défendrait aux Communes les revendications du Québec.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca

POLITIQUE

Ignatieff se rallie au budget

Le chef libéral abandonne le projet de coalition avec le Bloc et le NPD

HUGO DE GRANDPRÉ
ET MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Le Parti libéral permettra au gouvernement Harper de survivre. Après un long mois de suspense, son nouveau chef, Michael Ignatieff, a annoncé hier qu'il voterait en faveur du budget, moyennant un amendement que les conservateurs se sont empressés d'accepter.

La coalition née en décembre dernier est donc morte. Mais elle n'est pas nécessairement enterrée. Les leaders du Bloc québécois et du NPD ont sévèrement critiqué la décision de leur adversaire libéral. Mais aucun n'est allé jusqu'à écarter complètement cette option pour l'avenir.

La crise politique qui a agité la colline parlementaire et failli donner au Canada son premier gouvernement de coalition en près d'un siècle s'est donc terminée aussi subitement qu'elle avait éclaté, lorsque tous les partis s'étaient en novembre insurgés contre l'Énoncé économique du ministre des Finances, Jim Flaherty.

PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE

« Les Canadiens veulent donner à ce gouvernement la chance de gouverner », a dit hier Michael Ignatieff.

Michael Ignatieff, qui avait décidé de prendre la nuit pour réfléchir à sa décision face au budget, a annoncé ses couleurs en fin de matinée, hier.

« Si le plan de relance a une chance d'aider les Canadiens, il faut qu'il soit exécuté », a lancé le chef libéral, en conférence de presse.

Mais à titre de chef de l'opposition officielle, il entend imposer une discipline au premier ministre conservateur. Ainsi, le Parti libéral a déposé un seul amendement, sans impact fiscal ou financier, réclamant que le gouvernement présente, à trois reprises en 2009, des bilans des progrès réalisés en matière de relance économique, de création d'emplois, ainsi qu'un portrait à jour du déficit. Les rapports seront présentés à la fin mars, en juin et au début décembre. Le dépôt en Chambre de chacun de ses bilans pourrait être suivi d'un vote de confiance, a laissé entendre M. Ignatieff, ajoutant qu'il pourrait à tout moment décider de renverser le gouvernement.

« J'ai mis ce gouvernement en probation, a martelé M. Ignatieff. C'est du sérieux. Je n'ai pas peur de le défaire, je n'ai pas peur même d'aller en élections. Ce que je dis, c'est que les Canadiens veulent donner à ce gouvernement la chance de gouverner, la chance d'appliquer les mesures dans ce budget. »

S'il concède qu'il s'agit de la mort de la coalition que formait le Parti libéral avec le NPD, appuyée par le Bloc québécois, M. Ignatieff estime que l'opposition alliée a rempli son mandat.

« La coalition a réussi à abattre un travail remarquable. La coalition a forcé un premier ministre vraiment imprudent à repenser sa façon autoritaire d'agir, a dit le chef libéral. La coalition a forcé le gouvernement à déposer un budget inattendu certainement d'un premier ministre conservateur. Tout cela, c'est grâce à l'opposition qui s'est unie contre le gouvernement. »

En fin d'après-midi, le gouvernement Harper a annoncé qu'il voterait en faveur de l'amendement libéral. « Il n'y a rien de nouveau, a expliqué le leader du gouvernement à la Chambre des communes, Jay Hill. Nous rendons toujours des comptes au Parlement et au peuple canadien et ce n'est qu'un autre mécanisme pour rendre compte à la Chambre des communes des progrès que nous entendons faire. »

Layton et Duceppe furieux

Le Bloc québécois et le NPD ont été cinglants dans leurs critiques de la décision du Parti libéral. « Michael Ignatieff a décidé de maintenir Stephen Harper au pouvoir. C'est la première décision publique d'importance de M. Ignatieff. Il a décidé de suivre la mauvaise politique de M. Dion, a lancé le chef néo-démocrate Jack Layton, furieux. Lorsque les libéraux voteront pour M. Harper, avec ou sans amendement minime, ce sera leur 45e vote d'affilée pour maintenir Stephen Harper au pouvoir. »

M. Layton a promis de s'opposer à « cette nouvelle coalition » entre libéraux et conservateurs, estimant que M. Ignatieff pourrait maintenir M. Harper au pouvoir pour encore longtemps. « Aujourd'hui, nous avons appris qu'on ne peut pas faire confiance à M. Ignatieff pour s'opposer à M. Harper », a-t-il conclu.

« Une fois de plus, le Parti libéral du Canada laisse tomber le Québec, sa population, son économie », a quant à lui dénoncé le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

Il a qualifié l'amendement libéral de simple écran de fumée ne servant qu'à laisser le gouvernement en vie au moins jusqu'au prochain budget. M. Duceppe croit en effet que les libéraux trouveront une excuse pour ne pas défaire le gouvernement chaque fois que celui-ci remettra l'un de ses comptes rendus à la Chambre des communes.

Le Bloc a présenté un sous-amendement reprenant en substance la motion unanime votée il y a quelques semaines à l'Assemblée nationale, et qui réclame quelques mesures précises pour faire face à la crise. Comme les députés du Québec, le Bloc demande entre autres que les critères d'admissibilité à l'assurance emploi soient assouplis pour permettre à plus de chômeurs d'y avoir accès. Le parti souverainiste souhaite aussi que les baisses d'impôts profitent davantage aux plus démunis.

« Tous les élus du Québec qui voteront contre ce sous-amendement et en faveur de ce budget conservateur, auront choisi le Canada, au détriment du Québec », a dit Gilles Duceppe.

Le NPD votera en faveur de ce sous-amendement, tandis que les conservateurs et les libéraux voteront contre. Il faut dire que la modification proposée par le Bloc annulerait celle du Parti libéral.

VACANCES AIR CANADA

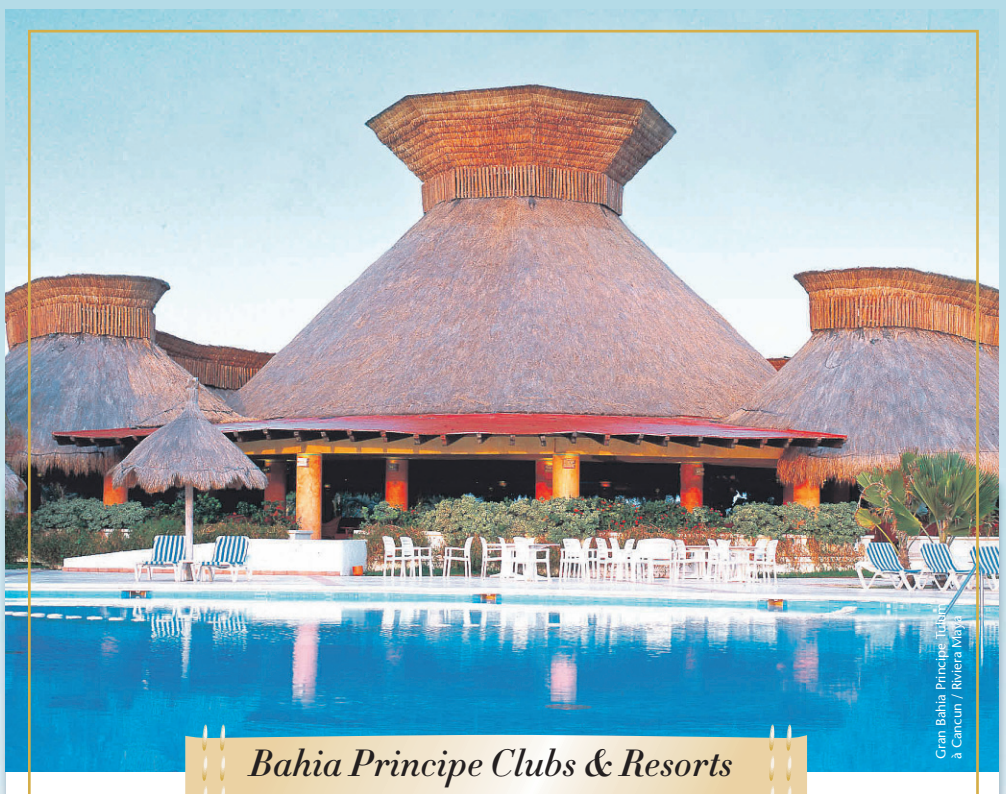

Bahia Principe Clubs & Resorts

OBTENEZ JUSQU'À 3 700 MILLES AÉROPLAN^MD PAR MEMBRE†

Punta Cana
Gran Bahia Principe Punta Cana • 5 ★
Tout-Compris • Suite junior
7 et 8 fév. • 1 sem.
1499$

Cancun / Riviera Maya
Gran Bahia Principe Tulum • 5 ★
Tout-Compris • Ch. standard
25 mars • 1 sem.
1669$

Gran Bahia Principe Ambar, Don Pablo Collection • 5 ★
Tout-Compris • Suite junior
7 et 8 fév. • 1 sem.
1599$
Adultes seulement

Gran Bahia Principe Coba • 5 ★
Tout-Compris • Suite junior
9 mars • 1 sem.
1899$

BAHIA PRINCIPE CLUBS & RESORTS

vacancesaircanada.com
Composez sans frais le 1-866-529-2079 ou contactez votre agent de voyages

Les prix de cette annonce sont valides pour les réservations effectuées entre le 29 janv. et le 2 fév. 2009, inclusivement. Les prix sont par personne établis selon une occupation double et en fonction des départs de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, à moins de mention contraire. S'applique aux nouvelles réservations seulement. Ne s'applique pas aux réservations de groupe. L'offre est selon la disponibilité et ne peut être combinée à aucune autre offre ou promotion. Les réductions applicables sont déjà incluses dans les prix. Les prix sont assujettis à modification sans préavis. Vols exploités par Air Canada. Pour connaître les modalités et conditions, consultez les brochures de Vacances Air Canada. Permis d'enregistrement du Québec No 702566. †Les milles Aéroplan ne sont pas des milles réels, mais bien des points qui peuvent être échangés contre des voyages de récompense. À moins de mention contraire, les milles Aéroplan mentionnés sont accordés pour les séjours incluant le vol et sont établis par passager en fonction d'un vol aller-retour en classe économique au départ de Montréal vers Punta Cana et sont remis par membre Aéroplan. Pour connaître le nombre de milles Aéroplan pouvant être accumulé sur les vols vers d'autres destinations, visitez le site www.vacancesaircanada.com. ■ Aéroplan^MD est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc. Vacances Air Canada^MD est une marque déposée d'Air Canada, utilisée par la Société en commandite Touram. Vacances Air Canada^MD est une marque déposée d'Air Canada, utilisée par la Société en commandite Touram. Pour les plus récentes mises à jour, visitez vacancesaircanada.com.

aeroplan Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fond d'indemnisation des clients des agents de voyages de 3,50 $/1000 $.

677780A

Le budget vu de Québec...

« Un échec pour Charest », selon le PQ et l'ADQ

KARIM BENESSAIEH
ET DENIS LESSARD

Le budget Flaherty consacre le fait que Stephen Harper a fait une croix sur le Québec, et est « un échec pour Jean Charest », estiment tant le PQ que l'ADQ.

« Ce qu'on constate, dans le fond, c'est que le fédéralisme est rentable pour l'Ontario et pour l'Alberta, a déclaré avec ironie Pauline Marois, en point de presse hier matin à La Malbaie. Cependant, quand il faudra rembourser le déficit, le Québec devra être au rendez-vous au même titre que les autres. »

La chef de l'opposition note que le Québec perdra un milliard en péréquation dans les deux prochaines années mais que l'Ontario recevra quatre milliards de plus. « On a l'impression que le Québec n'est plus dans le radar en ce qui a trait à Ottawa. »

« Ne rien faire, c'est trahir nos intérêts, c'est trahir les attentes des Québécois. C'est absolument inacceptable pour un premier ministre du Québec. »
– Pauline Marois

M^me Marois estime que Jean Charest « a littéralement failli à la tâche de défendre nos intérêts » en refusant d'élever le ton face au fédéral lors de la dernière campagne électorale. « Ne rien faire, c'est trahir nos intérêts, c'est trahir les attentes des Québécois, simplement pour protéger sa capacité de gagner une élection. C'est absolument inacceptable pour un premier ministre du Québec. »

Quant à la décision de Michael Ignatieff d'appuyer le budget Flaherty à certaines conditions, M^me Marois y voit un « message » négatif envers le Québec. « Le budget, il n'est pas bon pour le Québec. Que M. Ignatieff ait voté pour ce budget, il a ses propres raisons, j'imagine. Il préfère préserver sa capacité d'aller en élections plus tard, mieux préparé sans doute, plutôt que de défendre les intérêts des Québécois. »

« Sabotage » de Jean Charest

En matinée, en point de presse à Québec, Éric Caire, porte-parole de l'ADQ pour les questions fédérales provinciales, a soutenu que le Québec faisait les frais des mauvaises relations entre Stephen Harper et Jean Charest.

« Le budget est un constat d'échec total » parce que Jean Charest a « complètement saboté » sa relation avec le gouvernement fédéral, a estimé l'adéquiste.

Les relations se sont assombries depuis le printemps 2007 quand Québec avait « détourné » le règlement du déséquilibre fiscal, près d'un milliard utilisé pour des baisses d'impôts plutôt que pour le financement des réseaux de la santé et de l'éducation.

« Le premier ministre s'est tellement discrédité auprès d'Ottawa qu'on n'a pas eu ce à quoi on était en droit de s'attendre », a ajouté M. Caire.

Sur le budget Flaherty, l'adéquiste a jugé « très décevants » les gestes pour le secteur forestier, 170 millions pour l'ensemble du Canada. Il a critiqué aussi « le déni de la compétence provinciale » contenue dans le projet fédéral d'une commission pancanadienne des valeurs mobilières.

Les 12 milliards pour les infrastructures sont une bonne nouvelle. Quant à la revue de la péréquation, dénoncée sans détour par le gouvernement Charest, elle ne doit pas faire perdre de vue l'objectif que doit avoir le gouvernement Charest: faire en sorte que le Québec se hisse dans le peloton des provinces les plus riches et cesse de compter sur cette redistribution de la richesse destinée aux plus pauvres.

M. Caire a dû se défendre de prendre le parti du gouvernement Harper. Comme Mario Dumont, il avait critiqué les choix d'Ottawa lors de la dernière campagne fédérale, en matière de jeunes contrevenants par exemple.

Jean Charest a choisi de « taper sur le clou » frénétiquement durant la campagne fédérale pour rester muet au lendemain des élections. « Mario Dumont n'a pas déchiré sa chemise en pleine campagne pour après cela tomber en silence radio », a souligné M. Caire.

Le budget

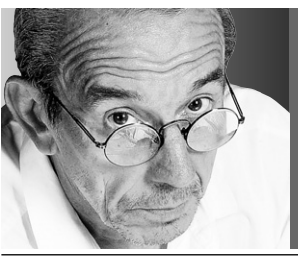

PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

C'est pas pour me vanter, mais mardi soir j'ai joué au basket. Je m'étais pelleté un rectangle sous le panneau en prévision du budget, et quand Patrice Roy a ouvert son téléjournal avec ledit budget, je suis allé chercher mon ballon à la cave.

Où tu vas? m'a dit ma fiancée.

Devine, j'ai dit en faisant tourner le ballon sur mon doigt devant son nez.

Il faisait -12. Mais sans un souffle de vent et c'était comme zéro. Même qu'après quelques paniers, c'était le printemps. Sauf pour le ballon qui, bientôt, a cessé de rebondir, un effet du froid. Le ciel était plein d'étoiles. Le silence végétal. Je jouais à la lueur diffuse de l'ampoule sur la galerie qui m'éclairait de biais, c'est ainsi que le basket peut être un loisir aussi romantique que la lecture à la bougie. Dans mon iPod, j'avais choisi cette liste de lecture où je fais alterner Martin Léon avec Delerm et Camille.

Martin Léon: *même la lune semblait morte\j'ai mis la clé dans porte\je suis revenu vivre en ville*

Delerm: *c'est le soir où près du métro\ nous avons croisé Modiano*

Camille: *endormie cheveux mouillés\ bras repliés*

Puis mon iPod s'est tu pour la même raison que mon ballon ne rebondissait plus: le froid. Moi, j'avais de plus en plus chaud, le ballon faisait des floutches éraillés en passant dans le filet plein de glaçons qui obturaient les mailles. Entre les floutches, toujours le silence végétal et toujours les étoiles. Voilà, c'est vraiment tout ce que j'ai à dire sur le budget, c'est pas beaucoup mais c'est de bon cœur.

Je n'ai pas regardé le *Téléjournal* de 22 heures, j'ai plutôt regardé pour la seconde fois en quatre jours, un film magnifique, *La graine et le mulet*. Je suis là-dessus en phase avec les critiques qui ont beaucoup aimé aussi, tel Cassivi qui me raconte cependant que de nombreux lecteurs lui ont manifesté leur désaccord sur le ton: on sait bien, vous autres les intellos. Je vous jure que Cassivi n'est pas intello, encore moins que moi. Si, c'est possible; la preuve, il a presque aimé *les Ch'tis* et pas tant détesté *La grande séduction*. Mais on parle moins ici de fautes de goût que de l'obligation qui est faite à tous les critiques d'*aimer ça* de temps en temps, surtout quand s'annonce un triomphe populaire.

La médiaphobie ambiante véhicule que la critique en général se plaît à toujours aller contre les goûts populaires alors que c'est exactement le contraire: la critique en général se mortifie d'avoir à dire d'une merde qu'elle en est une; c'est bien pourquoi elle en oublie quelques-unes, par lassitude d'être toujours la mouche du coche.

Pour revenir à ce film magnifique qu'est *La graine et le mulet* – et non pas la graine *du* mulet, y'a pas personne qui suce un mulet dans ce film-là – je ne saurais trop conseiller à ceux qui ont adoré *les Ch'tis* de le relouer plutôt. Et là-dessus, c'est vrai, je n'ai vraiment plus rien à dire du budget.

ÉCOLOGIE — On peut maintenant aborder le vrai sujet de cette chronique: les poêles à bois. Si on en venait à interdire mon poêle à bois, j'en serais malheureux moins pour la chaleur qu'il ne me donnerait plus que pour tout le reste. Le reste: ne plus aller bûcher les arbres que les grands vents et la foudre couchent dans mon bois. Le reste: scier, fendre, et corder entre deux fûts, le tremble, l'érable, le pommier, le cerisier (celui de Pennsylvanie) et même le spongieux bouleau. Le reste: ces vivifiantes journées d'octobre et de novembre, mais aussi de mars et d'avril passées dans la forêt. Le reste: plastronner devant la visite (qui s'en fout!) oui madame, j'ai sorti tout ça à la brouette!

Je savais déjà qu'il n'était rien de moins écologique que l'invraisemblable dépense de temps et d'énergie qu'il faut déployer pour sortir du bois et amener jusqu'au foyer une simple bûche. Mais je voyais dans ce gaspillage de temps un éloge à la lenteur, une rupture avec la sacro-sainte utilité.

Voilà beaucoup moins léger. Voilà qu'on me dit que, lorsqu'il brûle, mon bois n'est pas écologique non plus. Qu'il laisse dans l'air un smog plein de particules cancérigènes. Ciel. J'étais là à cocooner dans sa douce chaleur, à faire mijoter des soupes sur son rond en me racontant qu'elles y retrouvaient des saveurs d'antan, à y faire griller parfois des châtaignes des Pouilles, et vous me dites que ce faisant, mon poêle donne le cancer à des petits enfants? Ciel.

Les gens qui nous gouvernent n'osent pas toucher aux sables bitumineux qui pourrissent l'air de ce pays, n'osent pas toucher ou si peu à l'industrie des pesticides qui nous empoisonnent au sens premier de mot, n'osent pas faire les liens entre le cancer, l'obésité, le diabète, les allergies et les bouillies médicamentées dont on nourrit nos poulets, nos vaches, nos porcs, mais... mais ils veulent éteindre mon petit feu. En préparation de la chose, ils ont même obtenu que les bulletins de météo précisent, c'est tout nouveau, que le smog est la faute de mon poêle à bois.

J'avoue que celle-là a mis le feu à ma cheminée.

Question: quand, au lieu de vous réjouir comme une dinde de la prochaine bordée, allez-vous ajouter à votre bulletin météo des informations ponctuelles sur le réchauffement climatique, rappeler ses conséquences dramatiques, sécheresses et inondations, et rappeler que la première cause de ce réchauffement, sans doute le plus grand défi auquel doit faire face la planète, est la croissance économique, pas mon petit poêle à bois qui n'est pas un facteur de croissance économique, qui serait même plutôt le contraire.

Et dans les quotidiennes nouvelles sur le cancer, après avoir nommé mon poêle à bois, serait-il possible de nommer aussi le nom de quelques-unes des grandes compagnies qui produisent des pesticides, comme Mosanto, Bayer, Syngenta, Dow, Dupont, etc., autant responsables que mon poêle, combien on parie? de l'augmentation du cancer du côlon, de l'estomac, de la vessie, du pancréas, de l'utérus, de la leucémie, je continue?

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: pfoglia@lapresse.ca

PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

Jean Charest a tenu à rappeler, hier, que depuis 2005, les transferts fédéraux au Québec avaient augmenté de 57 %. Sur notre photo, on le voit en compagnie de Stephen Harper lors de leur dernière rencontre, le 16 janvier.

Québec recevra plus d'argent, mais moins que prévu

Charest nuance la réaction de Jérôme-Forget au budget

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest a senti le besoin de faire une seconde réaction au budget du gouvernement Harper, manifestement pour éteindre l'incendie allumé par sa ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget.

Le Québec compte travailler « avec un gouvernement fédéral, pas unilatéral », a martelé M. Charest. Comme sa collègue l'avait fait, il a critiqué la décision du gouvernement Harper de revoir à la baisse les paiements de péréquation pour le Québec. « On a eu 10 ans de débats, d'efforts pour récupérer ce que le Québec avait perdu, a-t-il rappelé. On a fait des gains et, après 10 ans, on était arrivés à un consensus. »

En 2007, le gouvernement fédéral et les provinces s'étaient entendus sur une formule de calcul de la péréquation, et il n'est pas raisonnable qu'Ottawa décide seul de modifier ces paramètres, a soutenu Jean Charest. Le « bon sens dans un système fédéral » exige que le fédéral respecte le consensus qu'il a obtenu. Il devrait soumettre ses intentions quant à la péréquation dans un énoncé, un document susceptible d'être discuté avec l'ensemble des provinces.

Mais, a-t-il insisté, même si le Québec reçoit 695 millions de moins qu'il ne prévoyait en 2010, il recevra tout de même plus d'argent que l'année précédente. De même, en 2009, Québec recevra 75 millions de moins que ne prévoyait le ministère des Finances, mais c'est tout de même davantage qu'en 2008. « Le Québec en reçoit plus, a-t-il nuancé. Ce n'est pas comme si on s'en faisait enlever... On reçoit plus, mais c'est moins que prévu. Il faut mettre les choses dans leur contexte. »

La veille, reprenant les propos d'un journaliste, M^me^ Jérôme-Forget avait semblé faire une déclaration de guerre à Stephen Harper: « S'il a largué le Québec, c'est bien dommage pour lui, il sera dans une élection prochainement et aura peut-être besoin des comtés qu'il a au Québec », avait-elle laissé tomber.

Le « bon sens dans un système fédéral » exige que le fédéral respecte le consensus qu'il a obtenu.

Jean Charest a adopté un tout autre ton. Il a rappelé que, depuis 2005, les transferts fédéraux au Québec avaient augmenté de 57 %.

Au sujet de sa promesse électorale de maintenir l'équilibre budgétaire, M. Charest est bien plus ambigu que par le passé: « Il faut tout faire pour gérer d'abord avec rigueur. Maintenant, le contexte économique change de mois en mois. On doit d'abord répondre à une priorité: maintenir les gens à l'emploi. Et s'il faut faire des gestes qui nous amènent en déficit, on ne peut pas fermer cette porte » a-t-il soutenu.

Bonne réponse

Dans le budget Flaherty, les mesures sur l'assurance emploi et sur la formation de la main-d'œuvre sont « une bonne réponse », observe M. Charest, qui souligne aussi qu'il était l'un de ceux qui avaient suggéré à Ottawa d'injecter davantage de fonds dans les organismes fédéraux de développement économique.

Il se défend d'avoir « empoisonné » les relations fédérales-provinciales, au printemps 2007 (juste avant les élections), en affectant à des baisses d'impôt le milliard de dollars accordé par Ottawa pour la santé et l'éducation dans le cadre du règlement du déséquilibre fiscal. Mais, rappelle Jean Charest, ce printemps-là, « neuf provinces sur 10 avaient réduit leurs impôts. Le fédéral l'a fait hier, et on va me reprocher d'avoir baissé les impôts? » a-t-il lancé. La décision du fédéral quant aux impôts devrait clore cette controverse, souligne-t-il.

Il venait de passer un autre coup de fil à Michael Ignatieff – les deux hommes s'étaient déjà parlé récemment, avait indiqué la veille M^me^ Jérôme-Forget. Jean Charest ne croit pas que cela nuise aux rapports du Québec avec le gouvernement fédéral. « Les rapports que j'ai avec M. Harper sont les mêmes que ceux que j'avais avec MM. Chrétien et Martin dans le passé. Le rapport entre les deux gouvernements ne varie pas selon les gens en poste » a insisté M. Charest. Son dernier contact avec M. Harper remonte au 16 janvier.

Transports en commun « évacués » du budget

Grosse déception

BRUNO BISSON

Après l'amère déception du budget fédéral, les sociétés de transports en commun du Québec et leurs alliés écologistes renvoient la balle au gouvernement Charest et aux municipalités pour assurer le financement de nouveaux services de trains, d'autobus et de métro.

Dans un communiqué doux-amer publié hier en réaction au budget présenté mardi par le ministre des Finances du Canada, James Flaherty, l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) a dit comprendre la volonté du gouvernement fédéral de faire des infrastructures la pièce maîtresse de la relance économique.

Toutefois, en raison de la fréquentation en hausse en 2008, des nombreux projets de développement qui totalisent des milliards de dollars et des impacts positifs de tels investissements sur l'économie québécoise et canadienne, « les sociétés de transports auraient souhaité que le gouvernement du Canada fasse du transport collectif un des piliers d'une relance verte de l'économie du pays ».

« Le budget n'accorde qu'un milliard de dollars sur cinq ans (200 millions par année) à un fonds pour l'infrastructure verte. Des projets de développement des transports collectifs pourraient y être admissibles. En comparaison, une aide de l'ordre de 2,7 milliards est accordée à l'industrie de l'automobile pour l'année à venir. »

À l'instar des sociétés de transports, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, qui militait en faveur d'investissements massifs dans les transports en commun, estime toutefois qu'« il faut maintenant relancer la balle aux villes, qui vont recevoir des fonds de 4 milliards pour leurs infrastructures dans les deux prochaines années ».

Le porte-parole de la campagne Transport et Développement durable des principaux groupes écologistes de la province, Daniel Bouchard, a souligné que les transports en commun ont été « complètement évacués » du budget Flaherty, et ce, malgré le consensus national sur la nécessité de les améliorer.

Prix de consolation

Dans ce contexte, le directeur du groupe de promotion des transports en commun Transports 2000 Québec, Normand Parisien, a qualifié hier de « prix de consolation » les promesses d'investissements de 400 millions dans le corridor des trains de passagers de VIA Rail entre Montréal et Toronto. Selon les documents budgétaires, ces investissements permettraient d'ajouter deux liaisons express par jour et d'améliorer la circulation des trains en triplant les voies ferrées dans ce corridor.

« Le budget ne fait toutefois aucune mention d'un projet de train à grande vitesse entre Québec et Windsor, qui est dans les cartons depuis des décennies, déplore M. Parisien. La portée des travaux annoncés nous fait craindre aussi que le gouvernement se contente d'améliorer le corridor Montréal-Toronto et laisse tomber le reste du projet. »

Les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé ensemble que les études de faisabilité d'un train rapide Québec-Windsor, qui datent du début des années 90, seront mises à jour d'ici un an. Le nom de la société choisie pour réaliser cette mise à jour doit être annoncé dans quelques semaines.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Les sociétés de transport souhaitaient que le gouvernement fasse des transports collectifs « un des piliers d'une relance verte de l'économie du pays ».

de 20 % à 70 % de réduction sur TOUT
les manteaux et pantalons de ski et de planche à neige.

skis ATOMIC
IZOR 7.5 (modèle 06-07)
avec fixations 4tix
spécial: 299 95$
rég. 699 95$

Bottes NORDICA
Supercharger Spark
spécial: 299 95$
rég. 399 95$

spécial: 249 95$
rég. 399 95$
ROSSIGNOL PURE MOUNTAIN COMPANY
skis à double spatule Rossignol Scratch Sprayer fs

5150 SNOWBOARDS
Ensemble complet de Planche à neige
299 95$
planche 5150 *covert* ou *empress*, bottes 5150 *squadron* ou *empress* et fixations 5150 *ff 1500* ou *empress* pour homme et femme

30 % de rabais sur une grande sélection de planches, bottes et fixations 08-09
VANS thirtytwo FORUM NITRO SNOWBOARDS

Ne manquez pas notre prochaine excursion au Massif
LE MASSIF
Dimanche le 1er Février
billets en vente en magasin
OBERSON
1355 Boul. des Laurentides Laval 8025 Boul. Taschereau Brossard
1700731A
Heures d'ouverture : Lundi au Mercredi 10h à 18h - Jeudi et Vendredi 10h à 21h - Samedi 9h à 17h - Dimanche 11h à 17h

ENVIRONNEMENT

PHOTO LAETITIA DECONINCK, LE SOLEIL

Afin de contrer l'effet de la baisse radicale du prix des matières recyclables, Québec offre aux 38 centres de tri du Québec des garanties de prêt.

INDUSTRIE DU RECYCLAGE

Pas d'argent à court terme pour les centres de tri

FRANÇOIS CARDINAL

Le gouvernement Charest a décidé d'épauler les centres de tri afin de les aider à faire face à l'effondrement du prix des matières recyclables, mais il refuse de leur verser de l'argent dans l'immédiat.

La ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, a dévoilé hier les détails de son plan d'aide à l'industrie du recyclage, très attendu. Les mesures, qui manquent d'ambition aux yeux des écologistes et du Parti québécois, s'appliqueront autant à court terme qu'à long terme.

Afin de répondre au principal problème, soit la baisse radicale du prix des matières recyclables depuis le mois de septembre, la ministre offre aux 38 centres de tri du Québec des garanties de prêt, mais pas de chèque comme tel.

« Ces garanties de prêt permettront aux centres de tri d'aller chercher des fonds de roulement, d'améliorer leurs liquidités », a précisé M^me^ Beauchamp. Elle a ajouté qu'une aide directe n'aurait pas été équitable pour certains centres.

Cela empêchera-t-il les centres les plus fragiles de fermer définitivement leurs portes? Non, répondent le Front commun pour une gestion écologique des déchets et le Parti québécois.

« Ceux qui doivent entreposer les matières aujourd'hui continueront à les entreposer demain, déplore le directeur du Front, Karel Ménard. Si la demande ne revient pas au cours des prochains mois, ils pourraient bien être obligés de fermer pour de bon. »

Même son de cloche du côté de l'opposition officielle: « Cela permettra-t-il de remettre à flot les centres qui sont déjà fermés ou ceux qui sont au bord de la fermeture? Absolument pas. Ce plan ne répond pas aux besoins les plus urgents, les plus criants », a indiqué le député péquiste Scott McKay.

Contrats

Le gouvernement souhaite par ailleurs apporter des amendements législatifs, au retour des députés à l'Assemblée nationale, afin que les villes puissent rouvrir les contrats signés pour le tri et les ajuster à la nouvelle situation économique.

Cette mesure vise à répondre aux problèmes engendrés par certains contrats signés dans les derniers mois. Des entreprises comme Tiru, Tricentris et Matrec ont en effet soumissionné à coût nul, acceptant de prendre gratuitement les matières recyclables des villes. Elles avaient alors calculé que les profits liés à la revente des matières seraient suffisants, une stratégie bien évidemment contredite par la baisse des prix des matières.

« Ceux qui ont agi de la sorte sont, jusqu'à un certain point, responsables de leur propre malheur », a commenté M. Ménard.

À plus long terme, la ministre souhaite s'attaquer aux « problèmes structurels » de l'industrie. Elle a souligné une situation ironique qu'elle entend corriger: alors que plusieurs centres de tri sont obligés d'entreposer leurs matières, incapables de les écouler sur le marché, plusieurs recycleurs (comme Cascades et Kruger) continuent de s'approvisionner aux États-Unis.

« Nous allons mettre sur pied un programme de soutien pour qu'il y ait un meilleur arrimage entre les centres de tri et le besoin des recycleurs », a annoncé la ministre.

Les centres recevront une aide financière provenant majoritairement des fonds publics de 4,8 millions de dollars (qui pourrait éventuellement être bonifiée à 6 millions) afin de moderniser leurs équipements et de former leur personnel.

Notons que l'Union des municipalités, la Fédération des municipalités et Éco Entreprises, qui représente l'industrie, se sont dites satisfaites du plan québécois.

À ceux qui craignaient que le contenu de leur bac soit envoyé directement à l'enfouissement, M^me^ Beauchamp s'est faite rassurante. Un seul centre de tri, a-t-elle dit, a envoyé des matières au dépotoir, en raison « d'une erreur humaine ».

NOUVELLE MÉTHODE DE COLLECTE

Des matières recyclables dans les camions à ordures...

FRANÇOIS CARDINAL

De nombreux Montréalais ont avalé leur café de travers, hier matin, lorsqu'ils ont vu des cols bleus vider le contenu de leur bac de récupération directement... dans un camion à ordures.

Plusieurs d'entre eux ont aussitôt joint *La Presse*, craignant avec raison que les matières recyclables qu'ils avaient méticuleusement triées prennent la direction du dépotoir.

Or il n'en est rien, selon la Ville de Montréal. Ce qui change, ce n'est pas la destination finale des matières, mais bien la façon de mener la collecte, qui sera dorénavant assurée par les cols bleus et leurs bons vieux camions à ordures. « Les contrats de collecte de plusieurs arrondissements, comme Ville-Marie, Ahuntsic, Villeray et le Sud-Ouest, sont venus à échéance en 2008, a indiqué Valérie De Gagné, porte-parole de la Ville. Ce sont les cols bleus, dorénavant, qui prendront le relais. »

Au centre-ville, par exemple, deux camions à ordures ont ainsi été nettoyés et convertis en camions de collecte des matières recyclables. La même chose est en cours dans le Plateau Mont-Royal et dans les autres arrondissements mentionnés.

Mais ne craint-on pas de rendre les matières inutilisables, avec ces camions habitués à écraser les déchets? « Pas du tout, répond Jacques-Alain Lavallée, de l'arrondissement de Ville-Marie. Lors de la collecte, on peut mettre jusqu'à 10 tonnes de déchets dans un camion. Mais on se limitera à quelque 6 tonnes pour les matières recyclables, qui seront moins compactées. »

Et le verre, ne sera-t-il pas broyé? Il appert qu'il peut maintenant être déchargé en tout petits morceaux coupants au centre de tri sans que cela ne pose de problèmes, contrairement à ce qui prévalait avant. Cela a été rendu possible par la modernisation récente, à coût de millions de dollars, du centre de tri Tiru, à Saint-Michel.

« Avant, on demandait de ne pas mettre le verre brisé au recyclage pour éviter que les personnes qui manipulent les matières se blessent. Aujourd'hui, en revanche, le centre de tri est doté de nouvelles machines qui font le tri du verre grâce à des lecteurs lasers », explique Patrick Saint-Germain, guide au Complexe environnemental de Saint-Michel (TOHU).

Autrement dit, les Montréalais qui voient leurs matières recyclables se diriger vers le centre de tri Saint-Michel (il faut appeler son bureau d'arrondissement pour en savoir plus) peuvent maintenant déposer leurs matières recyclables pêle-mêle dans leur bac ou leur sac bleu transparent, sans crainte que le tout soit envoyé à l'enfouissement.

Tous ces changements n'ont donc rien à voir avec les problèmes rencontrés ces derniers mois par les centres de tri. À l'arrondissement du Plateau, on explique que la collecte des matières recyclables se fera dorénavant par les cols bleus pour de simples raisons financières.

« Une étude menée par la ville centre a conclu qu'il y avait des économies liées à cette réorganisation, a indiqué le porte-parole, Michel Tanguay. La collecte des ordures, par contre, continuera d'être faite par le privé. »

Les athées du hockey

MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

« Salut, Michèle, t'as gagné!

– Pas les billets de hockey!»

C'est la première chose que j'ai apprise en arrivant à *La Presse* vendredi dernier. Je venais de gagner deux billets pour assister au concours d'habileté du match des Étoiles, au Centre Bell.

La Presse a fait tirer deux billets. Je ne gagne jamais rien, je ne risquais donc pas grand-chose en participant au tirage. Je me disais que ça ferait plaisir à mon *chum*.

La fièvre, l'obsession, les statistiques, Kovalev, j'ai beau me tâter, rien. Pas une once d'excitation. Diagnostic: le hockey m'ennuie.

Mais bon, j'avais gagné les billets, mes collègues bavaient de jalousie, j'ai donc décidé de jouer le jeu. Si tout le monde (ou presque) aime le hockey, si Montréal est hockey, si la fièvre s'empare de la ville, si des milliers de gens vibrent en voyant une rondelle revoler sur la glace, je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas participer à cette gigantesque fête qui, dois-je le préciser, traîne pendant des mois et des mois, d'octobre à juin.

Une éternité.

Première résolution: m'informer. J'ai passé une partie de mon samedi la tête plongée dans la section sports des journaux, une rubrique que je fréquente peu.

À 18h15, nous étions dans l'autobus, mon *chum* et moi.

« Regarde, lui ai-je dit, j'ai apporté un livre au cas où je trouverais le temps long. »

Mon *chum* a levé les yeux au ciel.

Le type assis à côté de moi m'a lâché un regard, mais un regard! Je ne peux pas vous dire. Un mélange d'incrédulité et de condescendance enrobé d'indignation à peine contenue. Il portait un chandail du Canadien.

Un fan, un vrai. 32 ans, passionné par le hockey. Il a payé son billet, lui: 450$. Bon pour deux soirs: samedi pour le concours d'habileté et dimanche pour le match des Étoiles.

Il investit 10 000$ par année pour acheter des billets de hockey. Un bon client du Centre Bell. Alors une fille qui a un billet gratuit, qui soulève des doutes sur l'intérêt de la soirée et qui, en plus, ose, je dis bien ose, apporter un livre pour se désennuyer, c'est l'insulte, l'injure. Sus à l'hérétique qui ose cracher dans la soupe bénie du hockey!

Je venais de rencontrer un croyant du hockey. Car le hockey est une religion, n'en doutez pas.

Ça promet, me suis-je dit.

////////////////////////

Lundi, j'ai appelé deux spécialistes du hockey. Pas des sportifs, non, non, des professeurs d'université qui ont disséqué l'âme du partisan en se posant une question: le hockey est-il une religion?

La réponse est mitigée.

Olivier Bauer est théologien. Il enseigne à l'Université de Montréal. Il consacre tout un cours à la religion du Canadien. Son verdict: le hockey contient beaucoup d'éléments religieux. « Le langage est religieux, raconte-t-il. Certains disent: "Manquer un match, c'est péché." D'autres montent les marches de l'oratoire Saint-Joseph à genoux la veille d'un match. »

Et comme dans toute religion qui se respecte, il y a des mécréants, des fanatiques, des tièdes et des athées.

Benoît Melançon, lui, est directeur du département des littératures de langue française. Il a écrit un chapitre dans le livre *La religion du Canadien de Montréal*, dirigé, entre autres, par Olivier Bauer. Sa spécialité: le Rocket.

« Quand Maurice Richard est mort, dit-il, sa famille a vendu aux enchères un de ses chandails qui n'avait jamais été lavé. Certains l'ont comparé au saint suaire. »

« Le hockey a ses cultes, ses reliques, ses prières », ajoute-t-il. Notre Père Le Rocket, qui êtes aux cieux.

Montréal n'est pas une exception. On trouve le même phénomène avec le soccer en Europe, le baseball et le football aux États-Unis.

////////////////////////

Mais revenons au Centre Bell.

Deuxième résolution: me payer la totale. Deux hot-dogs, un sac de chips, une bouteille d'eau, 15$. Pour couronner le tout: un beigne bien gras. Une soirée, une vraie.

J'ai grimpé haut, très haut, dans les gradins blancs, avec mes hot-dog froids et mes chips en équilibre dans une boîte de carton. J'avais une vue plongeante sur la patinoire, où les joueurs, réduits à de minuscules figurines, s'agitaient.

Le son m'a jetée par terre: fort, tonitruant. Le concours a commencé à 19h. À 19h20, je regardais ma montre. À 20h, je sortais mon livre. Puis un frisson d'excitation, ténu, je l'avoue, a parcouru mon cerveau lorsqu'il y a eu les tirs de barrage. J'ai même poussé quelques oh! et ah!

Mais à part ce fugitif moment de plaisir, l'élan d'enthousiasme qui jette le fan en transe ne m'a pas atteinte. J'ai trouvé la soirée longue et bruyante.

Le verdict est clair: je suis une indécrottable athée, dans la vie comme au hockey. Suis-je la seule dans cette ville?

HYUNDAI BAISSE LE PRIX DE VOTRE LOCATION.

0$ de comptant initial et 0$ dépôt de sécurité

HYUNDAI MC

ACCENT L 3 portes 2009
Transmission manuelle
NOUVEAU PRIX 9 995$
LOCATION À PARTIR DE 163$ par mois / 60 mois†
0$ de comptant initial
0$ dépôt de sécurité
transport et préparation inclus
INCLUANT UN AJUSTEMENT DE PRIX DE 3 600$**

(MODÈLE ACCENT GL 3 PORTES SPORT 2009 MONTRÉ)*

(MODÈLE ELANTRA GL SPORT 2009 MONTRÉ)*

ELANTRA L 2009
Transmission manuelle
NOUVEAU PRIX 11 995$
LOCATION À PARTIR DE 173$ par mois / 60 mois†
0$ de comptant initial
0$ dépôt de sécurité
transport et préparation inclus
INCLUANT UN AJUSTEMENT DE PRIX DE 3 850$**

SONATA GL 2009
Transmission manuelle
NOUVEAU PRIX 18 995$
LOCATION À PARTIR DE 295$ par mois / 60 mois†
0$ de comptant initial
0$ dépôt de sécurité
transport et préparation inclus
INCLUANT UN AJUSTEMENT DE PRIX DE 3 000$**

(MODÈLE SONATA LIMITED 2009 MONTRÉ)*

(MODÈLE SANTA FE LIMITED 2009 MONTRÉ)*

SANTA FE GL 2,7L 2009
Transmission manuelle
NOUVEAU PRIX 21 995$
LOCATION À PARTIR DE 317$ par mois / 60 mois†
0$ de comptant initial
0$ dépôt de sécurité
transport et préparation inclus
INCLUANT UN AJUSTEMENT DE PRIX DE 4 000$**

LA NOUVELLE
ELANTRA TOURING 2009
À PARTIR DE 14 995$

(MODÈLE ELANTRA TOURING GL 2009 MONTRÉ)*

L'AVANTAGE HYUNDAI, C'EST BRILLANT !

GARANTIE 5 ANS
5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée††
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS †††

HYUNDAI MC

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.

hyundaicanada.com

1674077A

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. et sont utilisés sous licence. † Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs en stock : Accent L 3 portes 2009, transmission manuelle (prix de base : 13 595 $) / Elantra L 2009, transmission manuelle (prix de base : 15 845 $) / Sonata GL 2009, transmission manuelle (prix de base : 21 995 $) / Santa Fe GL 2,7L 2009, transmission manuelle (prix de base : 25 995 $). À la location ou à l'achat des modèles annoncés obtenez 3 600 $ / 3 850 $ / 3 000 $ / 4 000 $ d'ajustement de prix applicable au prix de base. Certaines conditions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Mensualités de 163 $ / 173 $ / 295 $ / 317 $ pour 60/60/60/60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 0 $ / 0 $ / 0 $ / 0 $. Première mensualité et comptant initial requis à la livraison. Frais de livraison et de destination, Accent et Elantra 2009, 1 495 $ / Sonata 2009, 1 565 $ / Santa Fe 2009, 1 760 $ et frais d'acquisition de location (350 $) inclus dans les offres de location. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec) et toutes taxes applicables en sus des offres de location et sont payables au moment de la livraison. Aucun dépôt de sécurité (0 $) pour tous les modèles. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par km additionnel. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. * Prix de base 2009 des véhicules montrés : Accent GL 3 portes Sport 2009 automatique, 17 995 $ / Elantra GL Sport 2009, transmission automatique, 22 595 $ / Sonata Limited 2009, 31 495 $ / Santa Fe Limited 2009, 37 445 $ / Elantra Touring GL 2009, transmission manuelle (Prix de base : 18 795 $). Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Le concessionnaire peut devoir commander le véhicule. ** Le nouveau prix est calculé après déduction de l'ajustement de prix du prix de base du véhicule. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ††† Certaines conditions peuvent s'appliquer pour le Programme de remise aux diplômés. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voir un concessionnaire pour tous les détails.

ACTUALITÉS

PHOTOS ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le service de déneigement a été perturbé entre 16 h 15 et 18 h 30 hier, la plage horaire où les cols bleus effectuent généralement leurs heures supplémentaires.

Des cols bleus cessent le déneigement

Les quelque 600 travailleurs ont protesté contre la non-rémunération de leurs heures supplémentaires

DAPHNÉ CAMERON

Les opérations de déneigement ont été sérieusement perturbées hier soir à Montréal. En pleine heure de pointe, près de 600 cols bleus ont cessé de déblayer les rues de la métropole pour protester contre la non-rémunération de leurs heures supplémentaires effectuées depuis le début du mois de décembre.

Le service a été perturbé entre 16 h 15 et 18 h 30, la plage horaire où les cols bleus effectuent généralement leurs heures supplémentaires. Dans l'arrondissement de Ville-Marie l'interruption n'aura duré que 30 minutes, mais sur le Plateau-Mont-Royal, les employés auraient débrayé durant plus de deux heures.

C'est dans un « élan spontané » que les employés permanents et auxiliaires dans les neuf arrondissements de l'ancien territoire de la Ville de Montréal ont décidé de cesser de travailler. Le syndicat des cols bleus de Montréal et le syndicat canadien de la fonction publique ont tous deux précisé qu' « ils n'y étaient pour rien dans cette initiative. »

« La situation est inacceptable », a affirmé le directeur des relations professionnelles de la Ville, Jean-Yves Hinse. « Je peux comprendre le mécontentement des employés qui n'ont pas été payés, mais de là à mettre la sécurité des citoyens en danger, c'est très grave. »

Heures impayées

Des documents obtenus par *La Presse* indiquent que les cols bleus dont la paie relève de la ville centrale n'ont pas été rémunérés pour leurs heures supplémentaires depuis la deuxième semaine du mois de décembre. Pire, plusieurs employés surnuméraires n'ont reçu aucun salaire dans les dernières semaines.

« On est compréhensifs, mais il y a des limites à notre patience », a affirmé une employée auxiliaire qui travaille dans l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal, Claudette Bisson. « C'est important de donner un bon service aux citoyens, mais si je ne suis pas payée, je ne vois pas pourquoi j'aurais à donner un service. Il faut que le monde de la paie se déniaise. »

De son côté, le président du syndicat des cols bleus, Michel Parent, a qualifié la situation d'« inacceptable ».

« C'est révoltant de voir que le plus gros employeur du Québec ne soit pas capable de payer ses employés à temps, a-t-il affirmé. Je déplore le geste qui a eu un impact négatif sur la population. »

À la Ville de Montréal, on s'explique mal pourquoi les cols bleus n'ont pas été rémunérés.

« J'ai été mis au courant de la situation en fin d'après-midi, a expliqué Jean-Yves Hinse. Il nous manque beaucoup d'informations, mais nous allons examiner le tout avec diligence durant les 48 prochaines heures, puis rapidement prendre des actions pour redresser la situation. »

Entente

Afin de dénouer l'impasse, la Ville de Montréal et le syndicat des cols bleus se sont réunis hier vers 18 h devant le Conseil des services essentiels du Québec. Les deux parties se sont entendues un peu avant 22 h.

Les cols bleus se sont engagés à reprendre leurs activités normales. En échange, la Ville de Montréal a promis de rembourser les heures supplémentaires dans les deux prochaines semaines. Quant aux cols bleus auxiliaires, ils seront payés dans les deux prochains jours.

Les arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont– La Petite-Patrie, Rivière des Prairies–Pointe-aux-Trembles, Ahuntsic–Cartierville, Sud-Ouest et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce ont été touchés par le débrayage des cols bleus hier soir.

Le déneigement effectué par des contremaîtres du secteur privé n'a toutefois pas été interrompu.

Les cols bleus de Montréal sont sans contrat de travail depuis plus de deux ans. Les négociations se poursuivent, mais à pas de tortue.

Avec la collaboration de Sara Champagne

Une heure de pointe « cauchemardesque »

DAPHNÉ CAMERON
ET CATHERINE HANDFIELD

L'heure de pointe a été particulièrement pénible pour les automobilistes du Québec, hier soir. Les conditions météorologiques se sont détériorées au moment du retour à la maison et ont causé de nombreuses sorties de route et bouchons de circulation.

« Ç'a été la catastrophe », explique le chroniqueur de circulation à la radio de Radio-Canada, Yves Desautels. « Il y avait des autos dans le décor partout. Les ponts, la Métropolitaine, l'autoroute 20, Décarie, l'autoroute des Laurentides... tout était bloqué. L'heure de pointe a été cauchemardesque. »

Partout dans la province, les automobilistes ont dû faire preuve de patience.

Entre 16 h 30 et 19 h, il fallait plus d'une heure et demie pour traverser le pont Champlain, et plus d'une heure pour se rendre de l'avenue Papineau à la hauteur du boulevard Saint-Joseph jusqu'à la Rive-Sud par le pont Jacques-Cartier.

Même chose dans le tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine et sur le pont Victoria, que les véhicules, pare-chocs à pare-chocs, mettaient environ 50 minutes à traverser.

En plus des retards, la chaussée glissante a forcé la Société de transport de Montréal à dévier quatre trajets d'autobus, notamment dans le chemin de la Côte-des-Neiges et rue de la Montagne.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Les automobilistes ont connu une heure de pointe pénible, hier, en raison de la tempête de neige. Plusieurs sorties de route ont été signalées.

Il y a eu de nombreuses sorties de route dans tout l'ouest du Québec, particulièrement sur les autoroutes 15 et 640. La Sûreté du Québec n'a pas recensé de blessés graves.

Vers 15 h, un carambolage entre plusieurs véhicules près de Dorion a forcé la fermeture de l'autoroute 20 Est durant une heure.

Les conditions ont également été particulièrement mauvaises sur l'autoroute 640, dans la couronne Nord de Montréal.

En début d'après-midi, *La Presse* a aperçu huit voitures accidentées ou dans le fossé à la hauteur de Lorraine. Quatre ambulances étaient sur les lieux. Vers 14 h 15, un conducteur de camion-remorque a perdu la maîtrise de son véhicule et quitté la 640 Est au-dessus de la route 117. La police a fermé une voie de l'autoroute.

À Montréal, un camion hors norme a arraché une partie du plafond du tunnel Ville-Marie, à la hauteur de la rue Viger. L'accident a provoqué la fermeture de trois des quatre voies de l'autoroute entre les sorties Viger et University, entre 11 h et 13 h 30.

Hier après-midi, le successeur du frère de Gérald Tremblay au déneigement à la Ville, Luis Miranda, a tenu son premier point de presse depuis qu'il a été nommé responsable du dossier.

Il s'est bien gardé de conseiller le port des crampons tout en appelant les citoyens à faire preuve d'extrême prudence dans leurs déplacements au cours des prochaines heures. Il a par ailleurs admis que certaines rues sont mal déblayées à Montréal, notamment dans l'arrondissement de Ville-Marie et de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Selon Environnement Canada, environ 20 cm de neige sont tombés sur la grande région métropolitaine de 7 h du matin jusqu'à tard dans la nuit.

Avec la collaboration de Sara Champagne

Yahoo!
Des milles de récompense AIR MILES[md] gratuits.

Téléchargez la nouvelle barre d'outils AIR MILES pour :

1. obtenir des milles de récompense gratuits pour vos recherches*
2. obtenir plus de milles de récompense pour vos achats en ligne
3. suivre de près les milles de récompense que vous accumulez

Téléchargez la vôtre à
www.airmiles.ca/barredoutils

sortez votre carte.
sortez vos rêves.™

*Obtenez 5 milles de récompense AIR MILES par tranche de 50 recherches valables, jusqu'à un maximum de 30 milles de récompense par mois et par compte d'adhérent. Les milles de récompense seront accordés par unités de 5 milles de récompense. Les recherches sur barre d'outils sont réalisées par Yahoo!

md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc.
Les marques de commerce des détaillants sont la propriété respective de ces derniers et leur usage est autorisé au Canada.

1680036A

ACTUALITÉS

Les TCA rejettent l'entente de principe avec Air Canada

LA PRESSE CANADIENNE

Les travailleurs d'Air Canada membres du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) ont rejeté l'entente de principe conclue par leurs représentants syndicaux et le transporteur aérien.

Les TCA représentent 5000 agents aux ventes et au service à la clientèle d'Air Canada. L'entente permettait aux membres des TCA de deux centres de contacts, à Montréal et Vancouver, de demeurer des employés d'Air Canada ou de passer chez Groupe Aéroplan, qui gère le programme de fidélisation du transporteur aérien. L'entente collective actuelle demeure en vigueur jusqu'au 31 mai. Il ne devrait donc y avoir aucun impact immédiat sur les services offerts, mais le vote pourrait être perçu comme une défaite importante pour le syndicat des TCA et son nouveau président national. Le président des TCA, Ken Lewenza, et la présidente de la section locale 2002, Leslie Dias, ont publié un communiqué commun hier, dans lequel ils ont indiqué que l'entente avait été rejetée par une marge de 78%. «Depuis la restructuration d'Air Canada, l'entreprise a obtenu la permission de vendre ses segments les plus profitables aux dépens des activités principales de la compagnie, a dit M. Lewenza. Les travailleurs d'Air Canada refusent de porter le fardeau de ces mauvaises décisions d'affaires.»

Offrez-vous la tranquillité d'esprit

Discutons-en.

Venez nous voir pour votre Évaluation personnelle TD et obtenez les conseils de retraite dont vous avez besoin.

Grâce à nos judicieux conseils, vous aurez la confiance voulue pour veiller à ce que vos objectifs de placement et votre plan de retraite restent sur la bonne voie. Nous vous offrirons des conseils à tous les égards, des cotisations RER aux techniques d'épargne. Visitez une succursale et obtenez les conseils dont vous avez besoin pour assurer votre tranquillité d'esprit. La date limite de cotisation des RER est fixée au 2 mars.

Passez dans une succursale dès aujourd'hui pour votre Évaluation personnelle TD.

1-888-838-3026 • www.tdretraite.com/tdrer

TD Canada Trust

TD Waterhouse

1688727A

1693980

TD Waterhouse représente les produits et services offerts par Courtage à escompte TD Waterhouse, Planification financière TD Waterhouse et Gestion privée TD Waterhouse, des divisions de TD Waterhouse Canada Inc. (membre du FCPE), Conseils de placement privés TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés TD Waterhouse (dont les services sont offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires privés TD Waterhouse (dont les services sont offerts par La Société Canada Trust). TD Waterhouse et "Discutons-en" sont des marques déposées de La Banque Toronto-Dominion.

Conflit de travail au *Journal de Montréal*

Les employés en lock-out lancent leur site internet

DAPHNÉ CAMERON
ET KARIM BENESSAIEH

Les employés en lock-out du *Journal de Montréal* feront désormais pression sur leur employeur «par la bouche de leurs crayons». Hier après-midi, les 253 syndiqués ont lancé un site d'information baptisé *RueFrontenac.com* afin de démontrer à Quebecor leur «volonté d'aller de l'avant» dans le dossier des technologies de l'information.

Dans les premières pages du quotidien, samedi, Lyne Robitaille, éditrice du *Journal de Montréal*, a rappelé que la création d'un site internet est l'un des principaux points de litige dans le conflit de travail.

«Notre but premier est de montrer au public et à nos patrons qu'il est faux d'affirmer que nous refusons d'aller de l'avant avec internet», a expliqué le président du syndicat des employés du *Journal de Montréal*, Raynald Leblanc, au moment de l'inauguration du site, hier après-midi. «C'est le premier événement heureux du conflit, a-t-il ajouté. Toutefois, je lui souhaite la plus courte durée de vie possible.»

En marge du lancement, le président du syndicat a qualifié de «bavure» la présentation des cadres dans le *Journal de Montréal* hier matin. En pages 14 et 15, sous le titre «300 ans d'expérience», le quotidien a publié les curriculum vitae des cadres qui assurent désormais sa publication.

«C'est ridicule, a affirmé Raynald Leblanc. Ils remplissent les pages avec n'importe quoi. Ce genre d'information n'intéresse pas les lecteurs. Sur notre site, il n'y aura pas d'informations à caractère syndical.»

«Ensemble, les employés en lock-out cumulent plus de 2700 années d'expérience», s'est-il empressé d'ajouter.

Boycottage au PQ

Par solidarité avec les artisans du *Journal de Montréal* en lock-out depuis le 24 janvier, les députés du Parti québécois ont décidé de refuser toute entrevue avec les cadres qui assurent la publication du quotidien.

«Notre façon de respecter les piquets de grève, c'est de refuser de faire des entrevues avec des gens du *Journal de Montréal* pendant le conflit», a expliqué François Rebello hier matin à La Malbaie, où se réunissent les députés du Parti québécois avant l'ouverture de la session parlementaire.

Questionnée sur la collaboration de Bernard Landry et de Joseph Facal, qui se poursuit malgré le mot d'ordre du PQ, la chef Pauline Marois a affirmé qu'il s'agit de «choix qui leur appartiennent, des décisions qu'ils pourront expliquer et justifier».

Par ailleurs, après Jacques Demers, Daniel Green et Martin Brodeur, le chroniqueur de football Jean-Philippe Darche a indiqué qu'il cesserait la chronique hebdomadaire qu'il signe durant la saison de la NFL.

«Je ne connais pas les détails du conflit, mais je ne vais pas continuer mes chroniques durant le lock-out par respect et par soutien aux journalistes du *Journal de Montréal*», a-t-il déclaré.

Avec la collaboration
de Vincent Brousseau-Pouliot

Homosexualité avérée ou motif abusif?

L'Immigration surveille les fausses déclarations

EXCLUSIF

TRISTAN PÉLOQUIN

Un nombre croissant de demandeurs d'asile, « en particulier des ressortissants du Mexique et du Nigeria », prétendent être homosexuels en arrivant à la frontière canadienne pour obtenir le statut de réfugié. Une situation que l'Agence des services frontaliers a à l'œil, révèle un document obtenu grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

Dans son « Condensé hebdomadaire du renseignement » daté du 15 août 2008, l'Agence des services frontaliers note que « plusieurs de ces demandeurs ont obtenu gain de cause » mais que, selon une source

« Il est impossible de savoir quel est le pourcentage de demandes de statut de réfugié faites en évoquant l'orientation sexuelle, mais c'est sûr qu'il y en a beaucoup. »

au consulat mexicain à Toronto, « plusieurs des demandeurs mexicains avaient fait une fausse déclaration concernant leur orientation sexuelle afin de tenter de demeurer au Canada ».

Depuis 1993, année où la Cour suprême a tranché en faveur des homosexuels dans l'arrêt Ward, le Canada reconnaît l'orientation sexuelle comme un motif d'asile au pays. « Les demandeurs reconnus sont considérés comme des gens persécutés en raison de leur appartenance à un groupe social », explique le porte-parole de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), Stéphane Malépart.

L'organisme, qui se prononce sur quelque 30 000 demandes d'asile par année, ne tient cependant pas de statistiques sur les motifs invoqués par les demandeurs. Mais chose certaine, l'homosexualité est de plus en plus fréquemment invoquée de façon abusive, laisse entendre le document obtenu par *La Presse*. « Auparavant, la CISR a reçu un si grand nombre de demandes de soi-disant homosexuels du Costa Rica qui avaient prétendu être persécutés dans leur pays qu'elle avait dû émettre des lignes directrices selon lesquelles les homosexuels ne sont pas persécutés au Costa Rica », lit-on.

Poussés à mentir par des consultants

« C'est impossible de savoir quel est le pourcentage de demandes faites en évoquant l'orientation sexuelle, mais c'est sûr qu'il y en a beaucoup », constate l'avocat Noël Saint-Pierre, spécialiste du droit de l'immigration.

Selon lui, bien qu'un grand nombre d'homosexuels fassent des demandes légitimes, il est vrai que plusieurs demandeurs mentent sciemment au sujet de leur orientation sexuelle. « Dans bien des cas, ce sont des consultants en immigration qui leur recommandent de le faire, assure-t-il.

> J'ai personnellement dû défendre un homme du Mexique qui était tombé amoureux d'une fille d'ici. Quand, après avoir décidé de s'installer au Canada, il a rencontré un consultant, celui-ci lui a suggéré de faire une demande de statut de réfugié plutôt qu'une demande normale d'immigration. Il lui a laissé entendre que ce serait beaucoup plus facile s'il disait qu'il était homosexuel, et qu'il tirerait des avantages de son statut de réfugié », explique-t-il.

« Le problème, c'est que les commissaires ne l'ont pas cru et ça a pris deux ans pour démêler tout ça », poursuit Me Saint-Pierre.

Homosexuels mexicains persécutés

La Table de concertation des organismes au service des personnes immigrantes et réfugiées s'explique mal comment les ressortissants du Nigeria ont pu faire l'objet d'une mention dans le rapport que nous avons obtenu puisqu'il leur faut préalablement un visa pour pouvoir voyager au Canada. Par contre, les cas de Mexicains qui demandent l'asile pour motif d'orientation sexuelle sont plus connus, affirme l'organisme.

« C'est documenté. Le Mexique, malgré ce qui est dit publiquement par la classe politique, reste hostile aux homosexuels, affirme Me Saint-Pierre. Ils ont beau avoir une "zone rose" à Mexico, quand on en sort, c'est loin d'être aussi évident. Il y a beaucoup d'attaques dans le métro et d'arrestations abusives faites par les policiers contre les homosexuels », soutient-il.

Avec William Leclerc

PROJECTION DE *POLYTECHNIQUE*

« Ça ne peut pas rouvrir de plaies, elles ne se sont jamais refermées »

LOUISE LEDUC

« Moi, vous savez, j'ai déjà joué, dans ce film-là… » Comme les autres parents qui ont perdu une fille dans le drame de Polytechnique, en 1989, Carmen Pepin, la mère d'Annie Turcotte, a été invitée à voir le film de Denis Villeneuve avant sa sortie en salle, la semaine prochaine.

Carmen Pepin n'y est pas allée. Son mari non plus. « Je ne suis pas contre le film, surtout si c'est bien fait. Seulement moi, je n'ai pas envie de le voir. » Son fils y est allé, avec sa conjointe et ses trois filles. « Après le film, mes petites-filles ont tout de suite dit: "Il faut qu'on aille voir papi et mamie." »

Douloureux de se faire parler du 6 décembre à répétition? Difficile d'entendre parler de ce film, de revoir des reportages commémorant le 6 décembre ou d'avoir vu la mère de Marc Lépine en entrevue? « Pas du tout. Ce n'est pas comme si on me rappelait quelque chose que je peux oublier de toute façon. Ça ne peut pas rouvrir de plaies puisqu'elles ne se sont jamais vraiment refermées. Même si c'est de moindre intensité, pour moi, c'est tous les jours le 6 décembre. Faire le deuil de son enfant, ce n'est jamais fini. Et en ce qui concerne la mère de Marc Lépine, à mes yeux, elle n'est pas différente des autres mères: elle aussi a perdu son enfant et elle n'avait pas à nous demander pardon. »

Sylvie Haviernick, qui a perdu sa sœur ce jour-là, a été l'intermédiaire entre les artisans du film et les familles, offrant sa collaboration aux premiers et s'assurant que les proches soient traités avec délicatesse. La semaine prochaine, elle en dira plus. Pour l'instant, elle fait remarquer à quel point les réactions sont tranchées. « Il y a ceux qui sont certains d'aller voir le film et ceux qui sont certains de ne pas vouloir y aller. »

Samuel Pierre, qui est professeur à l'École polytechnique, y était étudiant, le 6 décembre 1989. Pour sa part, il passera son chemin. Pas parce qu'il est contre l'idée d'un film. « Parce que je l'ai vécu. Je n'apprendrais rien de neuf. »

À l'instar de M. Pierre, d'autres professeurs encore actifs à l'École polytechnique se sont montrés très réservés dans leurs commentaires au motif que le service des communications de l'École avait demandé au personnel de s'en remettre aux porte-parole officiels. Chantal Cantin, la directrice des communications, explique que, en fait, chacun est libre d'y aller de ses commentaires personnels mais que, pour un commentaire officiel, ça doit venir d'un porte-parole. « Nous avons 300 employés et professeurs qui ont vécu le drame et qui travaillent toujours à Polytechnique. Dans nos murs, c'est un sujet délicat. »

Un autre professeur, qui a demandé l'anonymat, se souvient que les autorités avaient demandé la même réserve aux employés quand les recherchistes du film ont sollicité des témoignages. Lui-même n'a pas donné suite à leurs appels et ne compte pas aller voir le film non plus. « Peut-être aurais-je été plus intéressé par un documentaire. Par un film de fiction? Pas vraiment. »

EN RAPPEL 4 DERNIERS JOURS!
60% À 80% SUR TOUT!
+ 2 TAXES PAYÉES
Exemples :
COSTUME 4 saisons, 100% laine Calvin Klein NAUTICA VERITAS Kenneth Cole COLLECTION TAXES PAYÉES 249$
OFFRE EXCEPTIONNELLE CORDUROY Calvin Klein Extensible Grand choix de couleurs et grandeurs Rég. : 195$ TAXES PAYÉES 59$
MANTEAU 3/4 À double isolant Marque réputée Wellensteyn ORIGINAL Rég. : jusqu'à 1395$ TAXES PAYÉES 349$
MANTEAU D'HIVER 3/4 Laine et cachemire Marine ou noir VERITAS Kenneth Cole COLLECTION Rég. : jusqu'à 1095$ TAXES PAYÉES 149$
4 JOURS DE PLUS POUR EN PROFITER! FAITES VITE!!!
FÉRAUD PARIS BAUMLER Calvin Klein JACQUES BRITT BOGOSSE Gran Sasso MADE IN ITALY
CENTROPOLIS 140, rue Promenade-du-Centropolis Laval (Québec) H7T 2Z6 450.689.1111
QUARTIER DIX30 Brossard (Québec) J4Y 0A5 450.926.0777 Voisin du Fruits et Passion Près du théâtre de l'Étoile DIX30
François Côté COLLECTION
WWW.FRANCOISCOTE.COM
A/H 2008-2009. Non applicable sur la collection Bruno Saint-Hilaire et les bagages. Photos à titre indicatif seulement. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. Jusqu'à épuisement de la marchandise. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion.
1698784A

Vente trottoir
Jusqu'à 70% de rabais
29 janvier au 8 février
PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE
PLUS DE 225 MAGASINS
INCLUANT WINNERS HOMESENSE, ZELLERS, BUREAU EN GROS ET MAXI.
TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST
RADISSON
1668334A

1690551A
PRÉUNIVERSITAIRE
Saviez-vous que...
l'École de musique Vincent-d'Indy offre un vaste choix de programmes du **collégial** qui s'adressent autant aux futurs musiciens qu'à ceux qui désirent une bonne formation en musique tout en se dirigeant vers d'autres champs de spécialisation ?
Les programmes jumelés (200.11, 300.11 et 500.11) sont offerts en partenariat avec le Collège Jean-de-Brébeuf.
Le mercredi 4 février 2009, c'est journée **portes ouvertes** à l'École de musique Vincent-d'Indy de 17 h à 20 h.
ÉCOLE DE MUSIQUE Vincent-d'Indy
628, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone : **514-735-5261**
Télécopieur : 514-735-5266
Courriel : admission@emvi.qc.ca
www.emvi.qc.ca
ÉDOUARD MONTPETIT

SONDAGE CROP — *LA PRESSE*

LE MEILLEUR PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

JEAN **CHAREST** 42 %

PAULINE **MAROIS** 30 %

MARIO **DUMONT** 11 %

AUCUN **8 %** | NSP **9 %**

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE **CHEZ LES FRANCOPHONES**

(Après répartition proportionnelle)

PLQ	15-25 janvier 2009	**34 %**
	28 nov. - 03 déc. 2008	**35 %**
PQ	15-25 janvier 2009	**39 %**
	28 nov. - 03 déc. 20 08	**36 %**
ADQ	15-25 janvier 2009	**14 %**
	28 nov. - 03 déc. 2008	**17 %**
QS	15-25 janvier 2009	**8 %**
	28 nov. - 03 déc. 2008	**5 %**
PV	15-25 janvier 2009	**5 %**
	28 nov. - 03 déc. 2008	**6 %**

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE **DES QUÉBÉCOIS AU PROVINCIAL** (Après répartition proportionnelle)

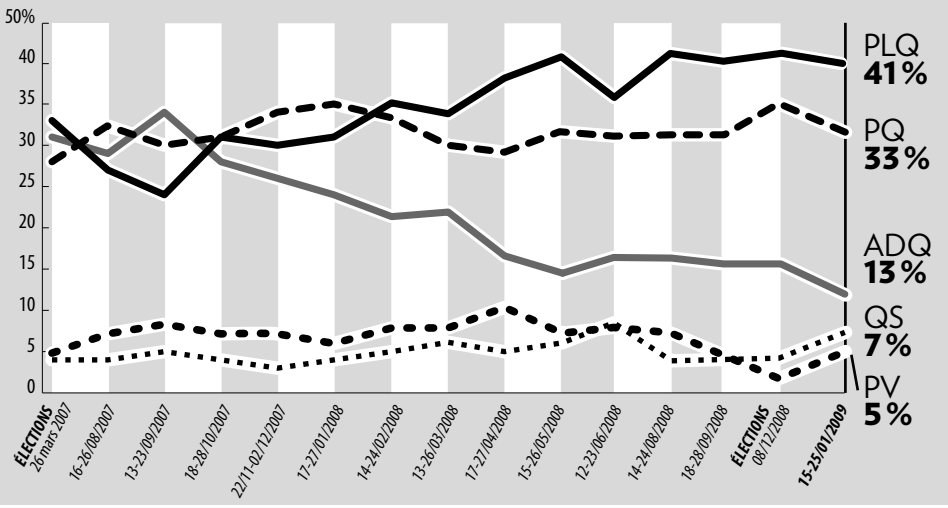

MÉTHODOLOGIE : Ce sondage a été réalisé auprès de 1000 Québécois du 15 au 25 janvier 2009 dans le cadre d'un sondage omnibus CROP-express pour le compte de *La Presse*. Il est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

Charest a toujours la confiance des Québécois

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les Québécois ne tiennent pas le gouvernement Charest responsable de la tempête économique des derniers mois. Si des élections avaient eu lieu cette semaine, ils auraient voté à peu de choses près comme le 8 décembre dernier.

C'est ce qui ressort de la dernière enquête réalisée par la maison CROP pour le compte de *La Presse*, entre le 15 et le 25 janvier. Effectué par téléphone auprès de 1000 personnes, le coup de sonde est précis à trois points de pourcentage près.

CROP observe que la satisfaction à l'endroit du gouvernement Charest a grimpé de quatre points de pourcentage, à un confortable 52 %, depuis sa dernière enquête, fin novembre 2008. Cette remontée survient alors qu'il est de plus en plus clair que Québec, comme Ottawa, ne pourra éviter un déficit dans son prochain budget.

« C'est comme si le gouvernement Harper subissait l'essentiel du ressac lié aux mauvaises nouvelles économiques » résume Claude Gauthier, vice-président de CROP. Dans son enquête, la maison de sondage observe que la satisfaction à l'endroit du gouvernement Harper est en chute libre.

Les intentions de vote ne bougent guère par rapport au scrutin de décembre dernier au Québec. Les libéraux, qui ont obtenu 43 % des voix, récoltent désormais 41 % des intentions de vote, une baisse de deux points, identique à celle du PQ, qui aurait obtenu 33 % des suffrages.

Cette remontée survient alors qu'il est de plus en plus clair que Québec ne pourra éviter un déficit dans son prochain budget.

Toujours en répartissant proportionnellement les 16 % d'indécis, l'ADQ baisse elle de trois points à 13 %, tandis que le Parti vert et Québec solidaire reprennent du poil de la bête – ils ont obtenu respectivement 2 et 4 % des suffrages au scrutin de décembre. Ils auraient récolté 5 et 7 % des votes si des élections avaient été tenues cette semaine.

Remontée de Pauline Marois

Réunis à La Malbaie pour se préparer à la session parlementaire, les péquistes auront une raison de se réjouir. Pauline Marois bénéficie d'une remontée dans l'estime des Québécois: 30 % des gens pensent qu'elle est la mieux préparée pour être premier ministre du Québec. Il s'agit d'une augmentation de six points de pourcentage sur l'enquête faite une semaine avant les élections. Jean Charest est toujours premier, à 42 %, un point de moins qu'au début décembre. Mario Dumont, qui a annoncé son départ, ne récolte que 11 % des appuis.

Dans les intentions de vote, auprès de l'électorat francophone, le PQ gagne trois points, passant à 39 %, tandis que les libéraux en cèdent un, reculant à 34 %. L'ADQ est à 14 %. Par région, on observe que le PLQ est en avance partout avec 43 % d'appuis dans la grande région de Montréal contre 34 % au PQ, et 8 % seulement à l'ADQ.

La situation diffère toutefois selon les secteurs. Dans l'île de Montréal, le PLQ détient 49 % des appuis contre 28 % au PQ. En banlieue, le PQ est en avance, avec 41 % contre 36 % au PLQ. L'ADQ est loin derrière partout. Son meilleur score est à Québec, où elle détient 24 % des intentions de vote.

Finalement, la souveraineté connaît « un léger sursaut », observe CROP. En janvier, après répartition proportionnelle, 43 % des Québécois auraient voté en faveur de la souveraineté, cinq points de mieux qu'à la mi-novembre 2008. L'option souverainiste fait son meilleur score depuis 18 mois; elle avait atteint 41 % à deux reprises, en mai et en février 2008.

SATISFACTION À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT

(Après répartition proportionnelle)

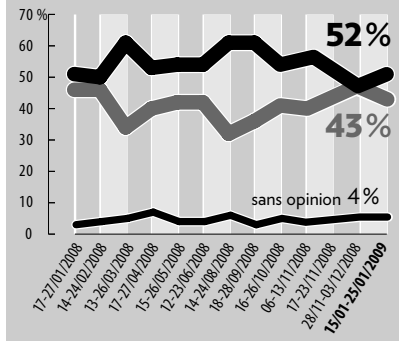

INTENTIONS DE VOTE **SUR LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC**

(Après répartition proportionnelle)

OUI	43 %
NON	57 %

mariette clermont

Montréal : 2020 University, 514 845-7296 - Laval : 2300 boul. Le Corbusier, 514 382-6870
AUSSI BEAU QUE VOUS L'IMAGINEZ...MOINS CHER QUE VOUS LE CROYEZ ! DEPUIS PLUS DE 50 ANS.
www.marietteclermont.com

*** Sous réserve de certaines restrictions.

Dernière fin de semaine !

1669062

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL DE DAVOS

Vivement le libre-échange avec l'UE

PHOTO FABRICE COFFRINI, AGENCE FRANCE-PRESSE

À Davos, le premier ministre Jean Charest est accompagné du ministre du Développement économique, Raymond Bachand, pour son offensive.

TOMMY CHOUINARD

DAVOS — Au cours d'une mission en Europe qui commence aujourd'hui avec le Forum économique mondial de Davos, Jean Charest tentera de donner un nouvel élan au projet d'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne (UE). Le premier ministre fera pression sur les Européens pour que les négociations soient lancées bientôt.

En octobre dernier, lors d'un sommet à Québec, l'Union européenne et le Canada ont manifesté leur intention d'entreprendre le plus tôt possible en 2009 les pourparlers sur l'élimination de barrières commerciales.

Mais Québec souhaitait que les négociations soient lancées au moment du Sommet Canada-Union européenne alors que le président français Nicolas Sarkozy était à la tête de l'UE. Les pourparlers, encore non officiels, sont embryonnaires. Les émissaires canadiens et européens sont toujours en train de définir l'étendue d'éventuelles négociations et la portée d'un partenariat futur. Une entente avec l'Europe des 27 ne serait pas aussi large que l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis et le Mexique.

Elle aurait une envergure moindre que celle souhaitée par Jean Charest, qui est le promoteur du projet. Ottawa et l'UE ne parlent pas d'un accord de « libre-échange », comme le fait le premier ministre depuis 2007. Ils envisagent plutôt un « partenariat économique renforcé, ambitieux et équilibré », pour reprendre les termes de la déclaration officielle du sommet de Québec.

Ottawa s'intéresse toutefois davantage au dossier depuis quelques mois. Le ministre du Commerce international, Stockwell Day, s'est rendu récemment à Prague pour rencontrer le premier ministre tchèque, Mirek Topolanek, qui préside l'UE à l'heure actuelle.

Selon une étude réalisée en 2007 et rendue publique au sommet de Québec, une meilleure intégration économique entre l'Europe et le Canada ferait bondir les échanges commerciaux de 29 milliards de dollars en sept ans. Le Canada y gagnerait surtout: 12 milliards en retombées, comparativement à 17 milliards pour les 27 pays de l'UE.

Aujourd'hui, au Forum économique mondial, dans les Alpes suisses, Jean Charest tentera de faire pression sur des représentants européens à l'occasion d'un atelier portant sur la gouvernance économique de l'Europe. Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso (qui était présent au sommet de Québec), le président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, les premiers ministres des Pays-Bas, Jan Peter, et de la Suède, Fredrick Reinfeld, seront panélistes. La Suède succédera à la République tchèque à la présidence de l'UE le 1er juillet.

Les pourparlers avec l'UE sur une entente de partenariat, encore non officiels, sont embryonnaires.

Les Européens ont toutefois la tête ailleurs. Les décideurs politiques et économiques de la planète qui sont réunis à Davos jusqu'au 1er février ont une préoccupation plus urgente: la crise économique. Celle-ci fait craindre une augmentation du protectionnisme, ce qui minerait le projet de libre-échange.

À Davos, Jean Charest est accompagné du ministre du Développement économique, Raymond Bachand, et des patrons de la SGF, Pierre Shedleur, et d'Investissement Québec, Jacques Daoust.

Peu de rencontres officielles –ce qui exclut les rencontres d'affaires tenues secrètes– sont pour le moment inscrites à l'agenda de Jean Charest. Demain, il s'entretiendra avec l'ex-président du Mexique et directeur du Yale Center for the Study of Globalization, Ernesto Zedillo, puis avec le secrétaire général de la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Yvo De Boer. À la fin de l'année, à Copenhague, Jean Charest participera à un atelier sur la conférence des Nations unies sur les changements climatiques, où sera défini l'après-Kyoto. L'atelier réunira sur la même tribune l'écologiste et ancien vice-président américain Al Gore et le patron de la pétrolière Royal Dutch Shell, Jeroen Van Der Veer.

Samedi, Jean Charest rencontrera le ministre du Commerce et de l'Industrie de l'Inde, Kamal Nath, avec qui il a noué des liens d'amitié au cours des dernières années.

Après les Alpes suisses, le premier ministre se rendra à Paris puis à Bruxelles –où se trouvent les grandes institutions de l'UE– pour, notamment, faire la promotion du libre-échange. Nicolas Sarkozy lui remettra les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.

Le grand responsable du nouveau CHUM en congé de maladie

EXCLUSIF

ANDRÉ NOËL

Sylvain Villiard, qui pilote depuis des années le projet de nouveau CHUM au centre-ville de Montréal, a quitté ses fonctions la semaine dernière sur recommandation de son médecin, qui lui a suggéré de prendre un congé de maladie, a appris *La Presse* hier. Si son absence se prolongeait, elle illustrerait la crise qui ne cesse d'entourer le projet du nouveau centre hospitalier.

Un nouvel exemple: de nouvelles esquisses ont été dessinées et présentées à la Ville de Montréal ce mois-ci. Elles ont causé une grande surprise. Le bâtiment projeté est très volumineux, sinon monstrueux. Cela contredit le consensus obtenu lors des consultations publiques sur le nouveau CHUM et pourrait obliger la Ville à rejeter le projet, ce qui provoquerait de nouveaux retards.

Par ailleurs, comme *La Presse* l'a révélé la semaine dernière, la société australienne Babcock and Brown, acteur important dans le projet de partenariat public-privé (PPP) du CHUM, vit actuellement des difficultés financières majeures.

À un point tel que ses actions ont été suspendues en Bourse. Cette situation précaire remet en question la viabilité du projet.

La porte-parole du CHUM, Lucie Dufresne, n'a donné aucun détail sur la maladie de M. Villiard.

« Il est parti le mercredi 21 janvier, a-t-elle dit. Il est en arrêt de travail, prescrit par son médecin. » Impossible de savoir si la maladie est grave ou bénigne, si l'absence sera longue ou courte. Quoi qu'il en soit, cette absence survient à un bien mauvais moment.

En tant que directeur général adjoint du CHUM centre-ville, M. Villiard a un rôle important à jouer dans l'appel de propositions pour choisir le consortium qui construira le nouvel hôpital. Cet appel devait se faire l'automne dernier. Il a été reporté, mais il n'a toujours pas été lancé. De nombreux signes montrent que le projet traverse de sérieuses difficultés.

Sylvain Villiard est le haut fonctionnaire qui a consacré le plus de temps et d'énergie à l'implantation du CHUM.

M. Villiard est le haut fonctionnaire qui a consacré le plus de temps et d'énergie à l'implantation du nouveau centre hospitalier de l'Université de Montréal, d'abord au 6000, rue Saint-Denis, puis à l'emplacement de l'actuel hôpital Saint-Luc. Il y a quatre ans, alors que le débat faisait rage, il s'était opposé à la construction du CHUM dans la gare de triage d'Outremont, entre des voies ferrées où circulent chaque année des milliers de wagons chargés de matières dangereuses, sur un terrain qui posait de sérieux problèmes d'accès en automobile ou par les transports en commun.

Appuyé par son patron, le Dr Denis Roy, directeur général du CHUM, il avait cité des études montrant que les coûts seraient beaucoup plus élevés à Outremont qu'au centre-ville. Cela lui avait valu les foudres de Robert Lacroix, alors recteur de l'Université de Montréal et chaud défenseur du choix d'Outremont.

Les arguments de M. Villiard, repris par l'ancien premier ministre Daniel Johnson et d'autres personnalités, avaient eu gain de cause et amené le gouvernement Charest à trancher en faveur du centre-ville, mais bien à contrecœur. Les partisans d'Outremont n'ont jamais déclaré forfait.

Les principaux défenseurs du CHUM au centre-ville ne sont plus en poste, à commencer par l'ex-ministre de la Santé, Philippe Couillard, qui a démissionné en juin. Lorsque Yves Bolduc a été nommé pour lui succéder, un de ses premiers gestes a consisté à téléphoner au Dr Denis Roy pour lui annoncer qu'il souhaitait sa démission.

Ne bénéficiant plus de l'appui du ministre, le Dr Roy n'a pas eu d'autre issue que d'annoncer sa démission au conseil d'administration de l'hôpital. Six mois plus tard, son successeur n'est toujours pas nommé et ne le sera vraisemblablement pas avant la fin de l'hiver. Plus tôt, en 2008, un autre haut fonctionnaire qui travaillait au projet du CHUM au centre-ville, Mario Larivière, directeur du secteur immobilier au centre hospitalier, avait pris sa retraite.

Maintenant, selon des rumeurs provenant de trois sources, le président du conseil d'administration du CHUM, Me Patrick Molinari, pourrait quitter ses fonctions. Il a été impossible de lui parler hier. La responsable des communications du CHUM, Lucie Dufresne, a dit qu'elle n'avait jamais entendu parler de cet éventuel départ.

EN BREF

Le PQ boudera la « bataille des Plaines »

Pour protester contre le caractère « festif » de ce qui fut plutôt une « tragédie », aucun député du Parti québécois n'assistera à la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham. Du même souffle, la chef du PQ, Pauline Marois, a demandé hier aux gouvernements fédéral et provincial de se retirer de l'organisation de l'événement prévu l'été prochain « pour ne pas le cautionner ». Mais elle ne va pas jusqu'à demander l'annulation de la reconstitution des événements de 1759. Au lieu d'une reconstitution, le PQ annonce qu'il va poser une série de gestes –colloque, motion à l'Assemblée, lettres ouvertes– afin de donner une juste perspective historique de la bataille des Plaines.

– Karim Bennesaieh

SPÉCIAL SALON

FORD FLEX 2009
Noir, ajr, cuir, Sync, DVD,toit, auto.
VÉHICULE DE L'ANNÉE
476$ /MOIS
stock 29-011

CONTACTEZ SERGE!

LOCATION 48 MOIS, 0$ COMPTANT. Taxes et transport inclus. Sujet à l'approbation du crédit. Certaines conditions s'appliquent. Modèle légèrement utilisé. Photo à titre indicatif. Détails chez Ford Gabriel.

propulsée par vous

FORD GABRIEL
7100, Saint-Jacques ouest, Montréal
(514) 487.7777

1691786A

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2009-01-28

lotoquebec.com

La Poule aux Œufs d'OR — La Poule aux Œufs d'OR Plus

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
033328	980973 décomposables	556184

Numéros «Télé» 368242 101985 446005 non décomposables — Numéro boni 08

La Poule aux Œufs d'OR Spécial Gala

3 lots « 500$ + TV »* (non décomposables)
377A885 775A242 972A775

* Si « VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES » correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 5 prétirages, vous devez réclamer votre lot au plus tard le 14 février 2009 à 16 h 30 aux bureaux de Loto-Québec pour participer au tirage télé.

LOTTO 6/49: 01 06 20 22 24 46 — 36 compl.

Québec 49: 03 06 16 18 19 35 — 28 compl.

La Quotidienne: 3 697 — 4 1456

Banco: 01 03 08 10 11 18 23 25 27 28 33 35 37 49 53 55 60 65 68 69

Triplex: 08 10 13 18 35

Astro: Jour 08 - Mois MARS - Année 28 - Signe VIERGE

Extra: 5326873

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

promotion

ON A L'ÂGE DE SES ARTÈRES

Parce que la santé de vos artères est indissociable d'une bonne santé globale. Il est très difficile d'être plus en santé que la santé de ses artères. En phytothérapie, le potentiel de 4000 mcg d'allicine produite par l'ail Sulfo-Génik est fin recommandé pour aider à maintenir la santé cardiovasculaire. Oui, la santé relative à la fois au coeur et aux vaisseaux sanguins.

L'ail est un grand ami de notre système coronarien, vasculaire et respiratoire et un antibactérien par excellence, nous le savons bien ou nous devrions le savoir. L'ennui, c'est que l'ail si bon pour la santé soit-il,... ça sent fort! L'ail Sulfo-Génik entéro-soluble, est enrobé de telle façon qu'il passe outre les acides gastriques de l'estomac et diffuse lentement son potentiel d'allicine dans l'intestin grêle. Ce qui veut ainsi dire que les odeurs sont minimisées au maximum. C'est là un des nombreux bienfaits de l'ail sans odeur.

* L'ail Sulfo-Génik est utilisé en phytothérapie pour aider au maintien de la santé cardiovasculaire chez les adultes, et utilisé traditionnellement en phytothérapie pour aider à soulager les symptômes liés aux infections des voies respiratoires supérieures (gorge, nez, etc.) et aux affections catarrhales. Utilisé, en outre, en phytothérapie pour aider à diminuer les taux élevés de lipides. Catarrhe : inflammation des muqueuses accompagnée d'hypersécrétions, suivie d'un écoulement. (rhume)

Nous avons capturé dans l'ail Sulfo-Génik un potentiel d'allicine considérable... et quel potentiel! 4000 mcg d'allicine par comprimé entéro-soluble, là où il le faut. On ne laisse pas la santé cardiovasculaire au hasard. La santé... on la fait et on la protège! C'est notre bien le plus précieux.

AIL SULFO-GÉNIK : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel : NPN 80000306. * Ces allégations font partie intégrante de la licence. En vente partout, mais pas n'importe où!

1680075

SURVIVRE À UN LICENCIEMENT

QUAND LE MALHEUR

Aleris, Rio Tinto, Merck Frosst, la mine d'amiante Jeffrey d'Asbestos, CGI, Bell : les licenciements se multiplient et ont fait grimper le taux de chômage à 7,3 % au Québec. Mais y a-t-il une vie après la perte de son emploi ? Exemples d'espoir avec des gens qui ont vécu le grand vertige du licenciement et pour qui ce malheur a surtout été un grand révélateur.

PHOTO FOURNIE PAR ALAIN DUFRESNE

Alain Dufresne a travaillé à l'usine Norsk Hydro pendant 18 ans. Il vit maintenant en Nouvelle-Calédonie, où il travaille au démarrage d'une entreprise.

De Bécancour à la Nouvelle-Calédonie

LOUISE LEDUC

En avril 2007, Norsk Hydro a fermé ses portes. Du coup, 380 personnes des environs de Bécancour perdaient leur emploi, parmi lesquels Alain Dufresne. Près de deux ans plus tard, il travaille avec 15 autres « ex » de Norsk Hydro, mais à l'autre bout du monde, en Nouvelle-Calédonie.

Alain Dufresne travaillait comme ouvrier à l'usine de Bécancour depuis 18 ans. « Quand l'usine a fermé, les gens se sont dispersés au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Ça n'a pas été long que des connaissances m'ont dit : "pourquoi tu ne viendrais pas chez nous ?" »

Chez nous, ce n'est pas nécessairement au coin de la rue. Pour Alain Dufresne, ça a d'abord été dans le sultanat d'Oman, au Moyen-Orient, par l'intermédiaire d'une firme de consultants… de Shawinigan.

Le souvenir qu'il garde d'Oman est en fait le souvenir d'une couleur : beige, beige et rebeige. « Tu peux rouler pendant 400 kilomètres, et c'est toujours le même paysage beige ! Comme les gens sont très riches, à Oman, ils sont nombreux à rouler en Ferrari à des vitesses folles. Les routes sont très dangereuses là-bas. C'est comme si on roulait en plein Grand Prix, tout le temps. »

« Une gare en attirant une autre », comme il dit, Alain Dufresne est ensuite débarqué en Nouvelle-Calédonie, les pieds dans le Pacifique, cette fois accompagné de sa conjointe – « une infirmière qui peut maintenant se reposer un peu et qui le mérite ! » – et de leurs deux enfants.

Là-bas, Alain Dufresne travaille au démarrage de l'entreprise Goro Nickel. Les employés viennent de partout : de France, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de Tahiti, du Québec et bien sûr, de la Nouvelle-Calédonie.

« La chasse et la pêche sont encore très présentes ici et plusieurs de mes collègues habitaient encore tout récemment dans leurs tribus. Ce n'est vraiment pas facile pour eux de se plier à un travail à horaires réguliers, de devoir manger à des heures fixes, pas plus que ce n'est facile pour nous, en général, de nous adapter à leur rythme beaucoup plus lent que le nôtre. Tout est lent, ici, y compris l'internet ! »

La maison a vue sur la mer. Les jours de congé sont faits de randonnées en montagne ou en catamaran vers les îlots environnants, de plongées en apnée et de sauts aux îles Fidji.

On est loin, très loin de Bécancour… Trop loin ? « Ma conjointe et mes fils se sont très bien adaptés. Ça se compliquera quand les enfants seront plus vieux et quand ils seront rendus aux études supérieures. Pour ma part, c'est tout l'un ou tout l'autre : parfois, j'ai envie de rester ici 10 ans, d'autres fois, j'aimerais rentrer. Des projets intéressants s'en viennent au Québec et je serais bien fou de me fermer des portes. J'ai 46 ans, dont 25 ans d'expérience en pétrochimie, en chimie et en métallurgie. Je suis encore un jeune homme avec beaucoup d'années devant moi ! »

Si l'envie les prenait de rester en Nouvelle-Calédonie un peu plus longtemps, il n'est pas impossible que la récente entente entre le Québec et la France permette à la conjointe d'Alain Dufresne de pratiquer en Nouvelle-Calédonie, puisque c'est un département français.

En attendant, il fait plus de 35 degrés à Nouméa, la capitale…

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Patrick D'Amico a été analyste *senior* à la Caisse de dépôt. Il est maintenant à la tête d'une entreprise de lavage de gros véhicules.

De l'analyse au lavage haute pression

LOUISE LEDUC

Dans son ancienne vie, Patrick D'Amico avait souvent mal à la tête.

Passer ses journées les yeux rivés sur six écrans en même temps, à se bombarder d'informations pour bien gérer des portefeuilles de plusieurs millions, c'est ça que ça donne : de gros, gros maux de tête.

Patrick D'Amico a été analyste senior à la Caisse de dépôt, puis il a travaillé dans de grandes banques.

Bien sûr, c'était prestigieux. Des cocktails par-ci, des galas par-là, avec des gens très, très riches. Mais au-delà de tout cela, il y avait aussi cette absence de vacances, ou à peu près. « En 10 ans dans le milieu financier, je n'ai vécu que dans des centre-ville, à Toronto et à Montréal, sans jamais poser le pied à la campagne. »

Patrick D'Amico est aujourd'hui à des lieues de tout cela. Il s'est réinventé, réinventé en président de Hollywood Lavage Haute Pression.

Hollywood Lavage Haute Pression ? « Ouais, c'est un peu quétaine, comme nom, et ça fait bien rire les amis ! Mais dans le milieu, cette entreprise, que j'ai rachetée, était bien connue, alors j'ai fini par conserver le nom. »

Le financier Patrick D'Amico a donc fait le plus improbable des virages. De financier, il s'est plongé dans le domaine du lavage de gros véhicules : des autobus scolaires, des parcs de transport de toutes sortes… Et ça roule !

« Je ne suis pas loin de retrouver mon salaire dans les six chiffres, dit-il. Gérer sa propre affaire, diriger des employés, c'est autrement plus stimulant ! C'est beaucoup de travail, mais ce n'est pas la même chose. Avant, quand j'arrivais à la maison, le soir, je n'avais qu'une idée : dormir. Là, je suis moins plate ! »

Et surtout, bye-bye, Toronto…

60 000 EMPLOIS ET 5 MILLIARDS
DE DOLLARS ANNUELLEMENT
POUR L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE.

1684188A

VIRE AU BONHEUR

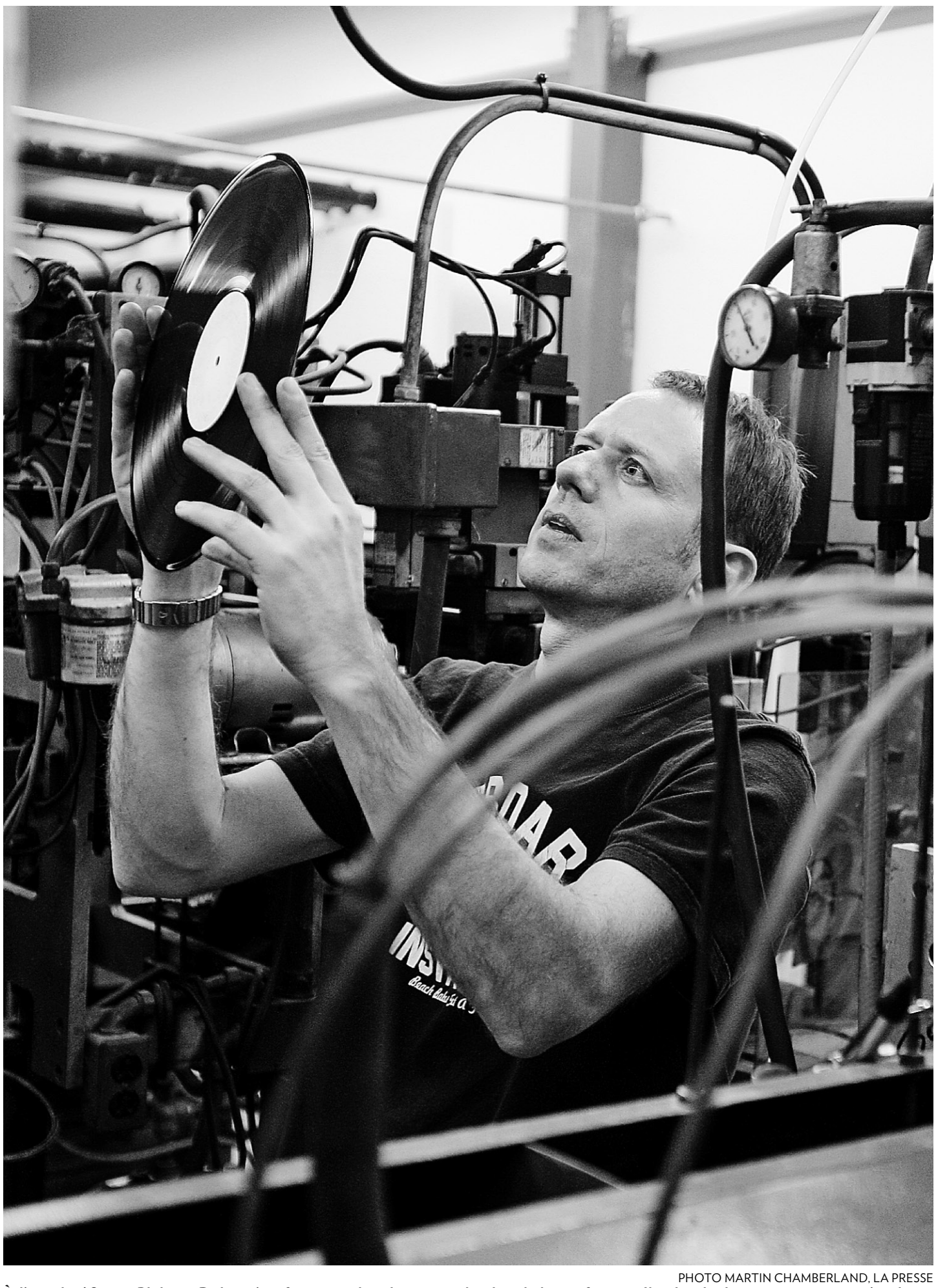

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

À l'âge de 40 ans, Philippe Dubuc s'est fait congédier de son emploi dans la haute finance. Il a décidé de repartir à zéro et s'est lancé dans le milieu du disque.

De la haute finance aux disques vinyle

LOUISE LEDUC

Ça a sonné à la porte. « Tu viens marcher un peu ? » a demandé le voisin.

Il était midi, « j'ai dit oui, je n'avais rien à faire de toute façon. Cela faisait 20 ans que je n'avais pas été chez moi, un midi de semaine, en dehors de mes vacances ».

Ce jour-là, Philippe Dubuc venait de se faire mettre à la porte. Congédié sans ménagement comme c'est la coutume dans la haute finance : au café du coin, pendant qu'au bureau on s'activait à désactiver tout ce qu'il comptait de mots de passe informatiques.

Tout ça, l'année de ses 40 ans, avec trois enfants à la maison.

Ce congédiement était écrit dans le ciel. Philippe Dubuc l'avait vu venir. « Et pourtant, quand ça arrive, tu reçois ça comme une tonne de brique ».

Vu les congédiements en cascade dans la haute finance, Philippe Dubuc n'a pas envisagé de trouver un nouvel emploi dans ce domaine. Pas même essayé. « Je savais que je n'avais pas le goût de repartir à zéro ailleurs, même si je dévore toujours autant les nouvelles financières. »

C'est là-dessus, donc, qu'est arrivé le voisin et ses invitations à aller prendre l'air, qui n'étaient pas complètement désintéressées. « Mon ami, propriétaire d'une compagnie de distribution de disques, a fini par me mettre dans la tête de lancer avec lui une étiquette de disques de vinyle. Je n'étais pas certain que j'avais ce qu'il fallait pour partir en affaires J'avais beau être un tripeux de musique, je n'avais aucune compétence dans le domaine. »

L'idée a fait son chemin, Philippe Dubuc a fait ses modèles financiers et conclut que, oui, le disque vinyle n'avait pas qu'un passé, mais aussi un avenir. « Par exemple, Metallica a sorti deux versions vinyle de son dernier disque : une version de 33 tours, une autre de 45 tours. U2, Jimi Hendrix, tout été réimprimé. »

« Dans le fond, j'avais toujours eu envie de partir ma petite affaire. Je regardais autour de moi, et je trouvais qu'après toutes ces années à travailler dans une banque, je n'avais jamais vraiment rien bâti, dans le fond. »

Sauf pour des funérailles, une fois, Philippe Dubuc n'a plus touché à ses cravates et à ses vestons, qui s'empoussièrent.

« À leur retour de l'école, les enfants passent toujours une quinzaine de minutes à raconter leur journée, raconte Caroline, la conjointe de Philippe Dubuc. Même s'il a toujours été un bon père, Philippe, qui n'arrivait pas avant 19 h 30 en semaine, n'avait jamais entendu ces récits de retour d'école. Les premiers temps, il m'a regardé, les yeux tout pétillants, et m'a demandé : "C'est toujours comme ça, vos après-midi ?" »

La première occasion n'est pas forcément la bonne

LOUISE LEDUC

L'erreur à éviter quand on vient de se faire remercier : accepter la première offre d'emploi venue.

« Que ce soit par manque d'argent, par insécurité, par peur de l'oisiveté, les gens ont souvent le réflexe de sauter sur la première occasion, ce qui est souvent une mauvaise idée », dit Francyne Perry, conseillère en management chez André Filion et Associés, qui se spécialise dans la gestion de carrière.

Les mieux préparés à surmonter la crise ? Ceux qui ont gardé l'œil ouvert sur le marché. Les plus démunis ? Ceux qui travaillaient depuis longtemps au même endroit et qui n'ont rien vu venir.

« Beaucoup de gens ignorent toujours qu'ils n'auront pas droit aux prestations de chômage s'ils démissionnent. »

Partir sa propre affaire ? Certains l'envisagent, Emploi Québec encourage la chose… à condition d'être de type entrepreneur. Si le projet tient la route, un entrepreneur en herbe pourra recevoir de 40 semaines à un an de soutien de revenu, à raison de 8,75 $ l'heure.

Ceux qui sont plus du type salarié, mais qui auront intérêt à retourner sur les bancs d'école auront droit, eux, à une prestation de 220 $ par semaine s'ils reçoivent du chômage ou en ont reçu dans les quatre années précédentes.

Au-delà du soutien financier, il est aussi possible de se faire aider dans la recherche d'emploi. « Les taux de placement atteints dans les clubs d'emploi sont d'environ 80 % », note Manon Villeneuve, chef d'équipe au Centre local d'emploi de l'ouest de Montréal.

Fait important à noter, cependant : trouver un meilleur emploi après avoir été congédié, c'est bien. Laisser volontairement son job sans assurer ses arrières, surtout en temps de crise ? Mauvaise idée. « Beaucoup de gens ignorent toujours qu'ils n'auront pas droit aux prestations de chômage s'ils démissionnent », relève M^me^ Villeneuve.

Pas une bonne idée, donc, de sauter sans aucun filet. Il vaut mieux trouver son emploi de rêve d'abord ou alors, s'accrocher au sien en attendant.

Ce qui, en situation économique difficile, peut être particulièrement pénible. Comme le soulignait en décembre sur les ondes de MSNBC Harold G. Kaufman, professeur de management à l'Université de New York, ceux qui conservent leur emploi sont souvent jalousés, même si leur sort est parfois à peine plus enviable. « En fait, eux aussi sont des victimes. »

En gestion, le « syndrome du survivant » a fait l'objet de maintes études. Ceux qui y sont vulnérables : tous ceux qui voient trop de bureaux vides autour d'eux et qui se sentent coupables d'être toujours en emploi, aussi accablés soient-ils par la surcharge de travail consécutive à tous ces licenciements autour d'eux.

Et c'est sans compter la machine à rumeurs et à mauvaises nouvelles qui a si vite fait de s'emballer…

Vorsprung durch Technik

Audi

*Location de 48 mois, 16 000 km par année, 2 000 $ comptant. Taxes, transport, préparation en sus.
**Voir détails en magasin.

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 31 JANVIER

LA RÉFÉRENCE AUDI À MONTRÉAL

Popular MONTRÉAL

5442, St-Hubert, Montréal
514-270-3566

Laurier

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 21 H

1695048

1695056

www.popularaudi.com | www.audi.ca

ACTUALITÉS

Enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva

La famille envisage le boycottage

CAROLINE TOUZIN

Qu'ils le veuillent ou non, trois témoins clés de la mort de Fredy Villanueva – son frère Dany ainsi que ses amis Denis Méas et Jeffrey Sagor Métellus – devront témoigner à l'enquête publique du coroner.

Quant au reste de la famille Villanueva, elle menace de boycotter l'enquête si les honoraires des avocats des trois témoins ne sont pas payés par l'État.

Les trois jeunes hommes, présents lors de l'intervention policière du 9 août dernier dans Montréal-Nord, ont reçu récemment une citation à comparaître du président de l'enquête, le juge Robert Sansfaçon. S'ils ne s'y présentent pas, ils pourraient faire l'objet d'un mandat d'arrêt. MM. Méas et Métellus ont été blessés par les balles de l'un des deux policiers impliqués dans l'incident.

En plus d'exiger le paiement des honoraires des avocats des trois jeunes, la famille Villanueva a réclamé plus de temps pour se préparer à l'enquête, qui doit débuter le 16 février au centre judiciaire Gouin.

« Nous, comme famille, on est les personnes les plus intéressées, les plus touchées et on est prêts à attendre. On aimerait demander au juge Robert Sanfaçon d'accorder plus de temps à nos avocats pour étudier toute la preuve », a dit la sœur de Fredy, Patricia Villanueva, entourée de ses parents et de son frère, Dany. Ni le Bureau du coroner ni le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, n'ont voulu commenter.

« Je veux la vérité. Je veux que justice soit faite. Je veux que l'enquête publique démontre vraiment ce qui s'est passé, que les policiers ont mal agi », a dit pour sa part Denis Méas.

La famille Villanueva accuse le gouvernement québécois d'avoir failli à sa promesse de payer les honoraires des avocats chargés de les conseiller durant l'enquête. De son côté, le Ministère affirme avoir toujours été très clair à ce sujet. « Notre position est la même depuis le 2 décembre dernier. On a dit qu'on paierait les honoraires de l'avocat de la famille Villanueva durant l'enquête. C'est une mesure exceptionnelle prise par le Ministère par compassion pour la famille », a expliqué David Couturier, directeur des communications au cabinet du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis.

Rien dans la Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès n'oblige l'État à payer les honoraires des avocats des témoins à une enquête du coroner, précise M. Couturier. Ce serait différent si c'était une commission d'enquête, qui elle, est assujettie à une autre loi.

Les avocats de la famille Villanueva et des deux autres jeunes ne décolèrent pas. « Sans moyens, ce sera une enquête futile. Ce sera la répétition de l'enquête qui s'est déroulée sur les policiers (contre qui aucune accusation criminelle n'a été portée) », a dit Me Peter Georges-Louis. « Est-ce que ce gouvernement veut la vérité ou il veut juste un cover all (mise en scène) pour entériner la décision du procureur? S'il veut aller au fond des choses, qu'il assume les frais et qu'il donne des moyens à toutes les familles impliquées dans cet événement malheureux du 9 août », a demandé Me Jacky Salvant, avocat de Denis Méas.

Les avocats de la famille y voient une justice à deux vitesses puisque les policiers liés au dossier de Fredy Villanueva ont droit à six avocats, ont-ils dénoncé. Faux, répond l'inspecteur-chef des communications à la police de Montréal, Paul Chablo. Le policier Jean-Loup Lapointe, qui a atteint mortellement Fredy Villanueva, et sa partenaire de patrouille, Stéphanie Pilotte, ont droit à un avocat chacun, dont les honoraires sont payés par la Ville de Montréal.

Au moins une soixantaine de personnes seront entendues au cours de l'enquête, qui devrait durer au moins trois semaines, a par ailleurs indiqué le Bureau du coroner, hier.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

La famille Villanueva dénonce le manque de moyens mis à la disposition des témoins pour se préparer à l'enquête publique. On voit ici Gilberto Villanueva, sa femme Liliane et leur fils de 4 mois, Diego.

GANG DES « NARCOTORPILLES »

Quincino condamné à 54 mois de prison

ANDRÉ CÉDILOT

Depuis le démantèlement du gang des « narcotorpilles » il y a deux ans, le juge Jean-Pierre Boyer connaît si bien le dossier qu'il a refusé, hier, de prononcer les peines de six des accusés tant qu'il n'aura pas fini d'instruire un procès déjà en cours en marge d'importation et de trafic de cocaïne. « Je suis mal à l'aise, mais il vaut mieux ne pas entendre toute autre représentation dans ce dossier afin d'éviter un empoisonnement judiciaire », a-t-il dit.

De façon à ne pas retarder indûment le processus, le juge Boyer a toutefois accepté d'entériner une suggestion commune des avocats en condamnant un des accusés, Ruben Dario Diaz Quincino, à 54 mois de détention pour son implication dans une filière qui alimentait en cocaïne un des grands manitous du clan des « narcotorpilles », Gilbert Kelly, toujours recherché par la police. En septembre 2007, l'autre cerveau de cette organisation, qui a ses bases dans l'est de Montréal, Sarto Berthiaume, a été condamné à 12 ans de pénitencier.

Vétérans du narcotrafic, Kelly, 64 ans, et Berthiaume, 58 ans, faisaient à la fois dans l'importation, la distribution et la vente au détail de la cocaïne. La partie la plus originale est qu'ils importaient la cocaïne dans des cylindres en forme de torpille. Des équipes de plongeurs les attachaient sous la coque de bateaux en provenance du Venezuela, à l'insu des capitaines et des équipages. Ce système de camouflage aurait été utilisé au moins trois fois. En 2004, des chargements de 134 et 52 kg ont été saisis en Colombie et au Nouveau-Brunswick. Au moment de la rafle policière, en décembre 2006, un envoi semblable était en préparation pour Sept-Îles, sur la Côte-Nord.

Mis en accusation dans ce dossier aux multiples ramifications, Daniel Rivard, Steve Morin et Martin Belhumeur ont déposé une requête en arrêt de processus. Après deux jours d'audition, la semaine dernière, le juge Boyer a ajourné lorsqu'il a appris que Belhumeur, âgé de 38 ans, était mort le matin même au Centre de détention de Rivière-des-Prairies. Avec un aumônier et des travailleurs sociaux, des constables spéciaux en poste au palais de justice de Montréal ont fait part discrètement de la mauvaise nouvelle aux proches de Belhumeur qui se trouvaient dans la salle d'audience. Le procès doit reprendre le 18 février. « Ils ont fait du très bon travail », a tenu à préciser Me François Blanchette, de la poursuite fédérale.

C'est un informateur infiltré dans l'organisation qui a permis aux policiers de la GRC de mener à bien toutes ces enquêtes. Outre les Kelly et Berthiaume, ils ont remonté jusqu'à Christopher Tune, du gang de l'Ouest. Ce dernier est en attente de procès pour l'importation de 500 kg de cocaïne. L'enquête, qui a duré deux ans, a aussi démontré des liens avec les Hells Angels.

ROBINSON SUCROÉ

Une expertise commandée par la GRC concluait au plagiat

CHRISTIANE DESJARDINS

Une analyse comparative exhaustive commandée par la GRC a conclu, en avril 2001, que le *Robinson Sucroé* produit par Cinar était un plagiat de l'œuvre de Claude Robinson. Ce rapport n'a manifestement pas eu beaucoup de poids puisque aucune accusation n'a été portée contre Cinar.

Ce rapport, réalisé par Quatu'Art, une firme indépendante, n'a pas été admis en preuve au procès civil pour plagiat que Claude Robinson, auteur de *Robinson Curiosité*, intente contre Cinar, France Animation et les autres qui ont été impliqués dans *Robinson Sucroé*. En octobre dernier, le juge Claude Auclair avait même interdit aux médias de prendre connaissance de ce rapport et d'en dévoiler le contenu.

Hier, le magistrat a levé cettte interdiction. Les conclusions du rapport se trouvaient de toute façon dans un document qui était public depuis 2001. Par ailleurs, en 2004, la GRC avait permis à Quatu'Art de remettre les documents à Claude Robinson. Aux avocats de Cinar, qui s'inquiétaient de l'impact que ce dévoilement pourrait avoir sur l'affaire, le juge a répondu: « Le tribunal est constitutionnellement indépendant et lié par la preuve. »

Précisons que le procès qui oppose Claude Robinson à ceux qu'il accuse de plagiat a commencé en septembre dernier et tire à sa fin. En fait, il ne reste que les plaidoiries, qui commenceront le 3 mars.

Claude Robinson a porté plainte contre Cinar en 1995. La GRC a fini par entreprendre une enquête et a commandé deux expertises, l'une à Quatu'Art, et une à Jean-Yves Frigon. Les deux expertises étaient favorables à Claude Robinson. Dans une lettre que Quatu'Art a fait parvenir en avril 2004 à Sylvie Dubuc, enquêteuse de la GRC affectée au dossier, on pouvait lire qu'il y avait eu plagiat « hors de tout doute raisonnable ».

« Outre le fait que le personnage principal de *Robinson Sucroé* ressemble trait pour trait au *Robinson Curiosité* du plaignant, nous avons relevé des similitudes en ce qui a trait aux thèmes principaux et/ou aux intrigues secondaires dans CHACUNE des 26 émissions produites par Cinar que nous avons pu visionner… » signale-t-on aussi. Plus loin, dans la lettre, Quatu'Art ajoute: « Un bref calcul global nous permettrait de conclure que près de 70 % du matériel original créé par M. Claude Robinson se retrouve dans son aspect intégral ou légèrement modifié au fil de la série. »

La GRC a mis fin à son enquête dans cette affaire. Les conclusions de l'enquête sont confidentielles.

EN BREF

Demande de jury refusée

Les jurés au procès du motard Paul Fontaine avaient à peine commencé à délibérer, hier, quand ils sont revenus devant le tribunal pour demander à voir « l'original ou un modèle » du fourgon cellulaire qui a fait l'objet de l'attaque meurtrière du 8 septembre 1997, à Rivière-des-Prairies. D'un commun accord avec les avocats, le juge Marc David a rejeté la requête. Il a souligné aux jurés qu'ils disposaient déjà d'une vidéo et des photos du camion dans les pièces à conviction déposées durant le procès. Les jurés ont regagné leur hôtel à la fin de la journée sans qu'on réentende parler d'eux. Ils poursuivront leurs travaux à compter de 9 h aujourd'hui.

– André Cédilot

Trafic d'ecstasy : 4 hommes arrêtés

La GRC a saisi 36 600 comprimés d'ecstasy et a procédé à l'arrestation de quatre individus près de la frontière canado-américaine, jeudi dernier, dans les Cantons-de-l'Est. L'opération n'a été signalée à la presse que mercredi matin, six jours plus tard. Selon la GRC, les quatre suspects s'apprêtaient à exporter les comprimés vers les États-Unis en passant par Stanstead. Trois des quatre suspects sont canadiens: Emmanuel Omoghan, 42 ans, Michael Henry-Wright, 19 ans, et Gary Charles Dennis, 29 ans, tous de Toronto. L'autre suspect est Joseph Deyefa Adegoke, 46 ans, un citoyen du Nigeria. Ils sont accusés de complot pour exportation, de possession en vue d'exporter et de possession en vue de faire le trafic de cette drogue.

– La Presse Canadienne

LIQUIDATION DE FAILLITE

DU JAMAIS VU!!
1er tapis 80% de rabais
2e gratuit
(valeur égale ou moindre du premier)
4 JOURS SEULEMENT

DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE!
(Ce n'est pas un encan.)
Rabais de 80 %
DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER
Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).
Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.
Nouvelle marchandise de meubles, bronzes, peintures à l'huile et beaucoup plus!

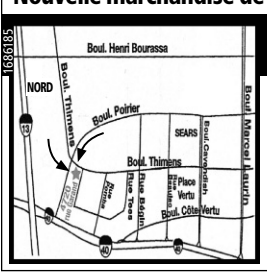

29, 30, 31 janvier et 1er février
Heures d'ouverture :
jeudi 29 jan. : 11 h à 20 h • vendredi 30 jan. : 11 h à 20 h
samedi 31 jan. : 11 h à 18 h • dimanche 1er fév. : 11 h à 18 h
4720, rue Garand, Saint-Laurent (angle boul. Thimens)
ORGANISÉ PAR PRESTIQUE LIQUIDATIONS
www.prestigeliquidations.com
info : (514) 338-1000
1686185

VACANCES VOYAGE
CE SAMEDI | DESTINATION LES GRANDS MAGASINS DU MONDE
Tous les samedis dans LA PRESSE
1669144

CYBERPRESSE.CA

AUTO

Les plus récentes nouvelles du monde automobile sur **monvolant.ca**

HOCKEY

Suivez le match Canadien-Panthers en direct, dès 19 h, sur **cyberpresse.ca**

MODE

Découvrez les créations haute couture pour femmes en direct de Paris sur **cyberpresse.ca/mode**

NOS BLOGUES

MALI ILSE PAQUIN

On a voulu tuer la reine

Révélation surprenante cette semaine, du moins, si elle est vraie. Un détective australien à la retraite affirme que des malfaiteurs ont voulu assassiner la reine Élisabeth... avec une bûche.

Lisez la suite sur cyberpresse.ca/paquin

Un casino à la place de l'hippodrome

La proposition serait à l'étude au ministère des Finances

EXCLUSIF

ANDRÉ NOËL

Le gouvernement québécois est prêt à autoriser le sénateur Paul Massicotte à exploiter un casino privé comprenant jusqu'à 300 appareils de loterie vidéo (ALV), boulevard Décarie, tout en fermant l'hippodrome de Montréal, affirme le président de la Société des propriétaires et éleveurs de chevaux Standarbred du Québec, Alain Vallières.

« Suzanne Lévesque, sous-ministre adjointe aux Finances et responsable des sociétés d'État, nous a déclaré que c'est la proposition à l'étude », a confié M. Vallières, qui a rencontré la sous-ministre mardi, en compagnie des présidents de la Société nationale des chevaux de course et de l'Association de trot et amble du Québec.

L'attachée de presse de la ministre des Finances a refusé de confirmer ou d'infirmer l'information: « Nous ne commentons pas les rencontres », a dit Catherine Poulin. Même mutisme de la part d'Yves Vincent, le contrôleur de la firme RSM Richter, qui gère le dossier d'Attractions hippiques, la firme du sénateur Massicotte qui s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers.

« Il est inconcevable qu'il n'y ait plus d'hippodrome dans la région de Montréal, et qu'en contrepartie, on permette à Attractions hippiques de percevoir les revenus des 200 ALV qui s'y trouvent actuellement, en plus d'ajouter 100 nouvelles machines », a dit M. Vallières, au cours d'un entretien, hier.

« L'objectif de la privatisation des hippodromes, c'était de relancer les courses, et non pas d'ouvrir un petit casino privé. Qui veut-on sauver ici: la firme du sénateur Massicotte, ou l'industrie des courses de chevaux? Sans hippodrome à Montréal, l'industrie s'écroule. L'hippodrome de Montréal assure 60 % de nos revenus. »

Plus d'obligation

En cédant à Attractions hippiques les hippodromes de Montréal, Gatineau, Trois-Rivières et Québec, comprenant 800 ALV, le gouvernement a exigé que la firme verse 25 millions de dollars en bourses aux vainqueurs la première année d'opérations, 28 millions la deuxième année et 16,7 millions les années suivantes. La compagnie n'a pas pu remplir ces obligations, versant plutôt une dizaine de millions par année.

Selon la proposition entendue par M. Vallières, le gouvernement serait prêt à exiger dorénavant seulement 12 millions en bourses chaque année. Attractions hippiques serait dégagée de son obligation de construire un hippodrome dans la couronne nord de Montréal, mais n'aurait pas les 1100 ALV supplémentaires qui devaient y être installés.

Les 200 à 300 ALV de Montréal seraient établis dans un salon de paris, boulevard Décarie. M. Vallières soupçonne le sénateur Massicotte de vouloir aussi s'approprier le vaste terrain de l'hippodrome, qui a un grand potentiel de développement. Un indice, selon lui: le sénateur a demandé une révision de l'évaluation foncière afin de diminuer les taxes municipales, alors que le terrain appartient au gouvernement.

Le plan de relance de la firme, incluant les propositions du gouvernement, sera débattu à compter de lundi au palais de justice de Montréal. Les associations représentant les « hommes à chevaux » s'y opposent fermement. Elles sont prêtes à pousser Attractions hippiques à la faillite et à réclamer le retrait de ses permis et licences devant la Régie des alcools, des courses et des jeux et devant l'Agence canadienne du pari mutuel. Elles exigeraient alors que Loto-Québec ne lui verse plus la commission de 22 % sur les revenus des ALV.

MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Une conseillère refuse de déménager

SARA CHAMPAGNE

Malgré une résolution des élus de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, votée hier matin, Claire Saint-Arnaud, conseillère indépendante, refuse de déménager son bureau. Demain matin, à 8 h, heure prévue de son déménagement, elle entend demeurer à sa place et interdire qu'on déplace ses effets personnels et classeurs dans un local voisin.

Lors d'un entretien avec *La Presse*, M^me^ Saint-Arnaud, anciennement de l'équipe de Vision Montréal, a soutenu qu'il s'agissait clairement là de « partisanerie mesquine » de la part de la mairesse Lyn Thériault, de Vision Montréal. Trois élus contre deux, dont Richer Dompierre, maintenant avec le parti du maire Tremblay, ont voté en faveur du déménagement.

Contrairement aux arrondissements de Ville-Marie et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, où des déménagements ont déjà été bloqués, la direction de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve affirme qu'elle a les mains liées par la décision des élus. « Dans les deux autres arrondissements, les déménagements avaient été soumis à la direction, mais pas à un vote des élus, explique Pierre-Emmanuel Larouche, chargé de communication. Nous devons respecter la décision prise démocratiquement. » En ce qui concerne le déménagement prévu demain matin, M. Larouche a dit: « On verra rendu là. »

La mairesse de Hochelaga, Lyn Thériault, a déjà expliqué, en entrevue la semaine dernière, que le déménagement était rendu nécessaire afin de regrouper deux de ses conseillers qui travaillent dans des locaux situés de chaque côté de Claire Saint-Arnaud, devenue indépendante. M^me^ Saint-Arnaud ne nie d'ailleurs pas qu'elle envisage de grossir les rangs du parti de Gérald Tremblay.

EN BREF

Poêles à bois : la semaine prochaine

Le futur plan qui vise à encadrer l'utilisation des poêles à bois a été soumis aux membres du comité exécutif de Montréal, hier, mais aucune décision n'a été prise. Pour des raisons techniques, le sujet a été reporté à la prochaine séance hebdomadaire du comité, mercredi prochain. La Ville songe notamment à interdire les poêles à bois dans les constructions neuves. – François Cardinal

Montréal Remaniement au comité exécutif

Des démissions à la hâte

SARA CHAMPAGNE

Les prochains mois seront cruciaux pour l'administration Tremblay, qui veut à tout prix être réélue à la tête de Montréal. À preuve, deux nouveaux membres de la garde rapprochée du maire de Montréal se sont hâtés de démissionner de leurs fonctions professionnelles afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Michel Labrecque, nommé lundi à la présidence de la Société de transport de Montréal (STM), a annoncé qu'il quittait ses fonctions de président et directeur général du festival Montréal en lumière. Michael Applebaum, nouveau responsable du dossier des sports et loisirs, rendu épineux en raison du départ du Grand Prix, renonce pour sa part à vendre des maisons pour la firme Royal Lepage et il ne présidera plus le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, a appris *La Presse*.

Au ministère des Affaires municipales, Louise Quintin, attachée de presse de la ministre Nathalie Normandeau, a expliqué qu'il est légal que les élus municipaux, un peu par tradition régionale, occupent un autre emploi. Elle ajoute que les élus n'ont pas l'obligation de démissionner, mais que la coutume veut qu'ils se retirent de la table du conseil quand un dossier peut les placer dans une fâcheuse position. Avec le scandale des contrats à la SHDM, qui a éclaboussé l'administration municipale à l'automne, il apparaît donc clair que le cabinet Tremblay ne veut courir aucun risque.

Michel Labrecque et Michael Applebaum ont démissionné de leurs fonctions professionnelles afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Bien que la loi lui permette de poursuivre ses activités, Michel Labrecque dit qu'il a pris instantanément la décision de démissionner, dimanche dernier, quand le maire lui a demandé s'il acceptait de relever le défi à la STM.

« Il y a un lien direct entre les deux tâches, explique-t-il. La STM est partenaire du Festival, auquel elle fournit un service de navettes. Et on reçoit au moins 150 000 $ en subventions des différents gouvernements, dont une bonne part de la Ville. Pour moi, c'est clair. J'ai donc choisi de démissionner dès le jour de ma nomination. »

Alain Simard, de Spectra, fondateur du Festival, assurera l'intérim au conseil d'administration. Mais afin d'assurer la transition, Michel Labrecque demeurera à la direction jusqu'au 2 mars, dernier jour du festival. Il n'assistera cependant pas à certaines activités, comme La Nuit blanche, commanditée par le secteur privé.

Quant à Michael Applebaum, qui a travaillé durant des années comme courtier immobilier, il soutient qu'il n'a pas vendu de maison depuis huit mois et qu'il va rembourser à la firme Royale Lepage les frais mensuels de son permis d'exercer, quelque 300 $ par mois.

« J'ai également demandé qu'on adopte une résolution dans mon arrondissement, lundi prochain, pour que le président du CCU puisse maintenant être un citoyen. Marcel Tremblay ne peut pas lui non plus, avec ses fonctions. Francine Sénécal a démissionné. En attendant, ce sera donc Marvin Rotrand qui sera président suppléant », précise Applebaum, maire de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

« CONDOS SUR PILOTIS » DU PLATEAU

La construction du projet modifié débute

ÉRIC CLÉMENT

Sept ans après le début de la controverse sur un projet de « condos sur pilotis » au cœur du Plateau-Mont-Royal, les travaux de construction de 104 appartements locatifs débutent cette semaine dans le secteur formé des rues Fabre, de Lanaudière et Généreux.

Le promoteur David Owen, partenaire à 50 % du projet immobilier Les Habitations du Plateau-Mont-Royal, vient d'obtenir le permis de construire. « On devrait commencer à creuser mercredi (aujourd'hui), a-t-il dit à *La Presse*. Cela fait longtemps qu'il n'y a pas eu un tel projet de logements locatifs sur le Plateau. »

L'architecte Dorel Friedman est à l'origine du style choisi par le promoteur: une construction avec parement de brique et de pierre de Saint-Marc. Les 104 logements seront répartis dans quatre édifices de trois étages construits sur les terrains de stationnement qui s'étendaient jusqu'à récemment entre la rue Fabre et la rue de Lanaudière. Celui qui se trouve entre les rues Chambord et De Lanaudière demeurera, à la satisfaction des commerçants de l'avenue du Mont-Royal Est, qui protestaient contre la disparition de ces places de stationnement.

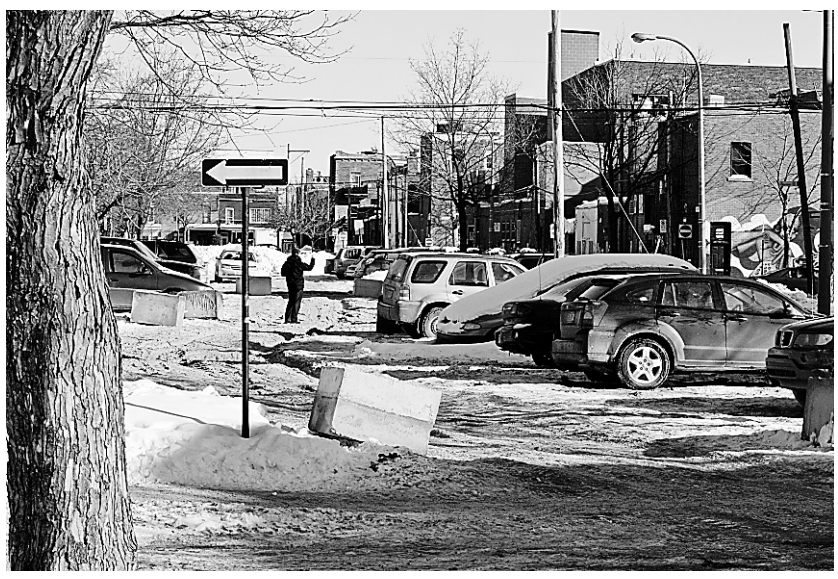

PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE

Le stationnement sur lequel seront construits les nouveaux appartements, derrière l'avenue du Mont-Royal.

Des studios et des appartements de trois et quatre pièces seront offerts en location dans quelques semaines. M. Owen dit que les prix varieront de 700 $ pour un studio en demi-sous-sol à 1600 $ pour un quatre-pièces. Il n'y aura pas de logements sociaux.

« Les appartements s'adressent à des gens qui aiment le Plateau, dit-il. Des couples sans enfant ou avec un enfant. » Les premiers locataires pourront entrer dans leur appartement l'automne prochain, car le promoteur prévoit construire les quatre édifices en un an, l'un après l'autre.

Il a rencontré la population récemment afin de présenter son projet. « On va essayer de limiter les impacts de la construction », dit-il. Il assure qu'il n'y aura pas de zone asphaltée à l'arrière des édifices, mais du pavé uni, des espaces gazonnés et 21 places de stationnement. Dans chaque immeuble sera aménagée une salle où l'on pourra garer huit vélos.

Laurent Imbault, un résidant qui s'est battu contre le projet, était amer quand *La Presse* l'a joint: « C'était tellement mal foutu, ce projet! On a été mis devant le fait accompli. Stationnement de Montréal avait vendu le terrain en cachette alors qu'il n'a aucune compétence en immobilier. Le projet n'avait pas fait l'objet d'études d'impact et il n'y avait pas eu de consultation publique. Maintenant, on est devant une réalité. Le maire Tremblay n'a jamais voulu mettre ses culottes et prendre le parti des citoyens. On a au moins gagné le fait qu'il n'y ait pas de pilotis. »

« Ça va être très beau, dit de son côté M. Owen. Je pense que c'est mieux que l'ancien projet sur pilotis et ce sera beaucoup plus sécuritaire. » M. Owen a deux autres projets dans le Plateau. Le premier, d'une vingtaine d'appartements en copropriété, est en cours de construction rue Rachel, au coin de la rue De Bullion. Un autre projet n'est pas encore approuvé par l'arrondissement.

OBAMA PRÉSIDENT JOUR 9

LES MOTS DU JOUR

« Nous devons faire face à cette menace urgente et sans précédent sur l'existence de notre civilisation à un moment où notre pays doit résoudre simultanément deux autres crises. »

— L'ancien vice-président **Al Gore**, devant le Congrès américain, a sommé hier les parlementaires de lutter vigoureusement contre les changements climatiques.

AL GORE
PHOTO REUTERS

LA SURPRISE DU JOUR

« L'école de mes enfants a été fermée aujourd'hui à cause de quoi? D'un peu de glace! » s'est exclamé hier Barack Obama. Le président n'en revenait pas de voir à quel point une légère chute de neige peut paralyser la capitale américaine. La neige et la glace ne causent habituellement pas tant d'émoi à Chicago.

VERS UNE AUTRE PREMIÈRE

Si la tendance se maintient, Eric Holder deviendra le premier ministre de la Justice noir des États-Unis. Hier, la commission des Affaires judiciaires du Sénat américain a approuvé sa nomination à ce poste par 17 voix contre 2. Il ne lui reste plus qu'à être confirmé par l'ensemble du Sénat, ce qui devrait se faire sous peu.

ERIC HOLDER
PHOTO REUTERS

POUTINE SE PRONONCE

PHOTO AP

Le premier ministre russe Vladimir Poutine, de passage à Davos, a semblé tendre la main au gouvernement de Barack Obama. Il a dit souhaiter que l'administration américaine coopérera « de manière constructive » avec son pays et s'est dit prêt à un effort en matière de désarmement.

D'après l'AFP et wtop.com

PHOTO SAUL LOEB, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le commandant en chef, accompagné du vice-président, Joe Biden, (à gauche) et du secrétaire à la Défense, Robert Gates (à droite), s'est entretenu hier avec les chefs d'état-major des différents corps militaires américains. En visite au Pentagone, le président Obama a discuté notamment de l'Irak.

Le Pentagone reçoit le président

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Accompagné du vice-président Joseph Biden, Barack Obama a fait hier sa première visite en tant que commandant en chef au Pentagone, où il s'est entretenu des guerres d'Irak et d'Afghanistan avec les responsables militaires américains.

Au sortir de la rencontre, le nouveau président n'a cependant donné aucune précision sur les modalités du retrait des troupes américaines d'Irak, une de ses promesses électorales les plus importantes. Son porte-parole, Robert Gibbs, avait indiqué plus tôt qu'il annoncerait ses couleurs « relativement vite ».

« Nous allons devoir prendre des décisions difficiles concernant l'Irak et au sujet de l'Afghanistan, plus immédiatement », a déclaré le président Obama après sa réunion avec les chefs d'état-major des différents corps militaires.

« Bien évidemment, notre première préoccupation est de poursuivre les organisations extrémistes qui nuisent à notre pays. »

En campagne électorale, Barack Obama avait promis de retirer les troupes américaines d'Irak en 16 mois.

L'Iran n'était pas au menu des discussions, mais son président devait être présent dans les pensées de Barack Obama. Plus tôt dans la journée, Mahmoud Ahmadinejad avait prononcé un discours sans concession en réponse aux invitations au dialogue lancées par son homologue américain.

« Nous allons devoir prendre des décisions difficiles concernant l'Irak et au sujet de l'Afghanistan. »

Avant d'accepter de dialoguer avec l'administration Obama, le président de la république islamique a en effet posé ses conditions, qui vont du retrait des troupes américaines dans le monde à des excuses pour les « crimes » commis par les États-Unis contre l'Iran.

« Ceux qui parlent de changement doivent présenter des excuses au peuple iranien et essayer de réparer leurs mauvais actions passées et les crimes qu'ils ont commis contre l'Iran », a déclaré Mahmoud Ahmadinejad dans un discours télévisé en Iran. Il faisait notamment allusion au rôle des États-Unis dans le coup d'État de 1953 qui visait à renverser le premier ministre Mohammad Mossadegh.

Dans son discours d'investiture, Barack Obama s'était dit prêt à dialoguer avec l'Iran si Téhéran « desserre le poing ». Il a répété le même message lundi dans une entrevue accordée à la chaîne arabe Al-Arabiya.

Obama n'a cependant pas abandonné l'objectif de l'administration Bush : convaincre l'Iran d'abandonner son programme nucléaire… ou le forcer à le faire.

Si le président n'a pas dit comment il entendait retirer les troupes américaines d'Irak, ses intentions concernant l'Afghanistan sont, en revanche, un peu plus claires.

La guerre dans ce pays représente « le plus grand défi militaire » des États-Unis, selon la formule qu'a employée mardi le secrétaire à la Défense, Robert Gates. Le numéro 1 du Pentagone a indiqué que Washington devait cependant se fixer des « objectifs limités et réalistes » en Afghanistan, sous peine de subir une défaite.

« Si nous espérons créer là-bas une sorte de paradis d'Asie centrale, nous perdrons », a dit Robert Gates.

« J'estime que notre objectif premier est d'éviter que des terroristes utilisent l'Afghanistan comme base pour attaquer les États-Unis et nos alliés », a-t-il ajouté.

Il a indiqué que Washington comptait envoyer trois brigades en Afghanistan « d'ici au milieu de l'été » (une brigade compte entre 3500 et 4000 soldats).

CYBERPRESSE.CA

BLOGUE

Passionné par les États-Unis? Lisez tous les jours le blogue de Richard Hétu à : **blogues.cyberpresse.ca/hetu**

LE PLAN D'OBAMA PASSE SANS LES RÉPUBLICAINS

La Chambre des représentants américaine a adopté hier soir un gigantesque plan de relance économique de 819 milliards de dollars, activement soutenu par le président Barack Obama, mais sans les voix des républicains.

Après l'adoption du plan par 244 voix contre 188 – dont 11 démocrates –, le président Obama a appelé le Sénat à se prononcer rapidement en faveur du projet qui vise à créer ou sauvegarder 3 à 4 millions d'emplois. La chambre haute pourrait voter la semaine prochaine.

« Le plan va à présent au Sénat, et j'espère que nous pourrons continuer à renforcer ce plan avant qu'il n'arrive sur mon bureau », a dit le président dans un communiqué.

Peu avant ce vote, un projet de plan de relance alternatif proposé par les républicains a été rejeté par 266 voix contre 170. Les républicains souhaitaient plus d'allègements fiscaux et moins de dépenses publiques.

M. Obama avait, avant même son investiture, payé de sa personne, en se rendant au Capitole pour rallier le plus grand nombre possible de républicains au plan des démocrates.

Le refus des républicains de la Chambre de se rallier au texte, laisse présager un climat politique plutôt tendu à Washington.

Le président Obama avait souhaité rallier le vote républicain afin de donner une caution politique à un plan qui devra rapidement prouver son efficacité à tous ceux qui doutent de lui.

Le *Plan de relance et de réinvestissement américain de 2009* a été élaboré par les démocrates en collaboration avec l'équipe économique de la Maison-Blanche. Il est constitué pour environ 275 milliards US d'allègements fiscaux devant inciter à la consommation et à l'investissement, et de dépenses dans des chantiers publics, des aides aux gouvernements locaux ou des mesures sociales.

– Agence France-Presse

Obama à Ottawa le 19 février

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Le président Barack Obama fera sa première visite officielle au Canada le jeudi 19 février, a annoncé hier le bureau du premier ministre Stephen Harper.

Le gouvernement conservateur avait annoncé fièrement à la mi-janvier que la première visite à l'étranger du nouveau président élu le 4 novembre se ferait au Canada.

« Ceci témoigne non seulement de l'importance de nos relations commerciales et de nos échanges, mais aussi de la force de notre amitié », a dit M. Harper hier, au moment d'aviser la Chambre de la date officielle de la visite présidentielle.

Le Canada a souvent été la première destination à l'étranger de plusieurs présidents américains, mais en 2001, George W. Bush avait préféré rendre visite au président mexicain Vicente Fox pour son premier voyage officiel.

Le premier ministre Harper souhaite profiter de cette rencontre avec le nouveau président américain pour faire « une séance de travail importante et productive ».

Coup de fil de Harper

Les détails de la visite seront annoncés plus tard, mais on sait déjà qu'il s'agira d'une visite d'une journée seulement.

Vendredi dernier, M. Harper a appelé M. Obama pour une première conversation téléphonique depuis l'investiture de ce dernier à la tête des États-Unis, le 20 janvier.

Les deux hommes d'État ont alors notamment discuté de la situation économique préoccupante, des difficultés auxquelles fait face l'industrie automobile, d'environnement, ainsi que de certains dossiers internationaux, dont l'Afghanistan.

Ces mêmes sujets sensibles pourraient se retrouver à l'ordre du jour de la rencontre entre les deux dirigeants, le 19 février.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

En français, « Slumdog » signifie « chien des bidonvilles ». « Je ne suis pas un chien, je suis l'avenir de l'Inde », pouvait-on lire sur des pancartes que brandissaient des enfants jeudi dernier, jour de la première indienne du film du réalisateur Danny Boyle.

Une insulte aux plus pauvres

Malgré 10 nominations aux Oscars, *Slumdog Millionaire* est cloué au pilori dans les bidonvilles de l'Inde

LAURA-JULIE PERREAULT

Depuis des semaines, les émission de variété indiennes n'en ont que pour un sujet: le film *Slumdog Millionaire* (*Le pouilleux millionnaire*). Couronné aux Golden Globes, en lice 10 fois aux Oscars, le long métrage va mettre l'Inde sur la carte du cinéma mondial, prédisent journalistes et commentateurs. Mais dans les bidonvilles, ils sont nombreux à ne pas s'en réjouir.

Jeudi dernier, jour de la première indienne du film du réalisateur Danny Boyle, une quarantaine d'habitants de Dharavi, l'immense bidonville où le film a été tourné en partie, se sont rendus devant la chic maison de la star indienne du film, Anil Kapoor.

Ils n'y allaient pas pour déposer des colliers de fleurs devant la grille, comme nombre d'Indiens le font quotidiennement pour honorer leurs acteurs préférés, mais pour demander la modification immédiate du titre de l'œuvre cinématographique. En français, « Slumdog » signifie « chien des bidonvilles ». « Je ne suis pas un chien, je suis l'avenir de l'Inde », pouvait-on lire sur des pancartes que brandissaient des enfants. Ces derniers ressemblaient comme deux gouttes d'eau à ceux qui apparaissent dans le film qui raconte l'histoire d'un orphelin indien, issu des bas-fonds qui, contre toute attente, remporte le quiz télévisé *Who Wants to Be a Millionaire?*.

La star indienne a tenté de calmer le jeu, expliquant que le terme « slumdog » n'est pas offensant. « Il y a des noms bien pires pour les enfants des bidonvilles », a précisé M. Kapoor. Simon Beaufoy, le scénariste britannique qui a adapté pour l'écran le roman indien *Q&A* et choisi le titre du film, s'est lui aussi justifié. « J'ai inventé le mot *slumdog*. J'aimais l'idée. Je ne voulais pas offenser qui que ce soit. »

« J'ai inventé le mot slumdog. J'aimais l'idée. Je ne voulais pas offenser qui que ce soit. »

Ces explications n'ont pas suffi à calmer le jeu. La pauvreté est un sujet sensible en Inde où plus de 350 millions de personnes vivent avec moins de un dollar par jour, soit un Indien sur quatre. Lundi, dans l'État de Bihar, un des plus démunis de l'Inde, des centaines d'habitants des bidonvilles ont saccagé un théâtre de la ville de Patna, qui projetait le film. Hier, des gardes armés ont été postés devant plusieurs salles de cinéma de l'est du pays pour éviter les débordements.

Mardi, la contestation a aussi pris un tournant juridique. Un organisme de défense des droits des habitants des bidonvilles a déposé une poursuite contre les artisans du film, les accusant de diffamation. « Dire que les gens des bidonvilles sont des chiens, c'est une violation des droits de l'homme et de la dignité des gens pauvres » a dit aux médias indiens le porte-parole de l'organisation, Tateshwar Vishwakarma.

À l'autre extrémité du pays, une organisation du Gujarat a demandé à une cour d'interdire la projection du film jusqu'à ce que le titre soit modifié. Leurs doléances devraient être entendues cette semaine par la haute cour de l'État.

Ce n'est pas la première fois qu'un film soulève les passions en Inde. Notamment, les films de la réalisatrice indo-canadienne Deepa Metha, salués dans les festivals du monde entier, ont à deux reprises été la cible de violentes manifestations dans le pays de Gandhi.

-avec *Hindustan Times, India Today, The Times.*

Israël menace « d'agir » dans la bande de Gaza

MEHDI LEBOUACHERA
AGENCE FRANCE-PRESSE

GAZA — Israël a menacé hier d'« agir » dans la bande de Gaza en riposte à la mort la veille d'un de ses soldats dans une attaque à l'explosif, au moment où le nouvel émissaire américain George Mitchell entamait une visite à Jérusalem dans le cadre de sa première tournée régionale.

Recevant M. Mitchell, le premier ministre israélien Ehoud Olmert a déclaré qu'il était important que l'Autorité palestinienne « reprenne pied » dans la bande de Gaza, dont elle a été chassée en 2007 par le mouvement islamiste Hamas.

M. Olmert a également souligné, d'après ce responsable, qu'une « ouverture permanente des points de passage avec la bande de Gaza » était « liée à la question du soldat Gilad Shalit », capturé en juin 2006 et détenu par le Hamas.

Il a aussi fait savoir que le cessez-le-feu, en place depuis le 18 janvier, « serait observé et évalué en fonction d'un retour au calme total, la fin des tirs de roquettes et des activités terroristes ».

De son côté, M. Mitchell a déclaré à la presse qu'il avait discuté avec M. Olmert « de l'importance critique de consolider le cessez-le-feu, y compris par une cessation des hostilités, la fin de la contrebande et la réouverture des points de passage sur la base des accords de 2005 ». Ces accords prévoient notamment la présence de membres de l'Autorité palestinienne au point de passage de Rafah, entre la bande de Gaza et l'Égypte.

À Gaza, le Hamas a revendiqué le tir de trois obus de mortier sur une unité israélienne qui effectuait une incursion limitée dans le centre du territoire.

Des témoins ont confirmé ces tirs contre quatre chars, à la hauteur du secteur où un soldat israélien a été tué mardi dans une attaque à l'explosif non revendiquée, à la frontière entre Israël et la bande de Gaza.

Plus tôt, des appareils israéliens avaient bombardé des tunnels de contrebande reliant le sud de la bande de Gaza à l'Égypte en riposte à l'attaque anti-israélienne.

METTRE LES CHOSES EN PERSPECTIVE

Un cahier spécial sur les REER
Samedi dans LA PRESSE

1666400

PAUL ARCAND
Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 10 h

ISABELLE MARÉCHAL
Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h
Dimanche de 11 h 05 à 12 h 30

BENOÎT DUTRIZAC
Du lundi au vendredi de 12 h à 15 h

PAUL HOUDE
Du lundi au vendredi de 15 h à 19 h

98,5 fm
LA PUISSANCE DES MOTS

Une station de radio CORUS QUÉBEC

16681145A

1668727

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Québec ne perd rien

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Un milliard, deux milliards, 695 millions: tels sont les montants évoqués depuis deux jours par les politiciens québécois pour chiffrer les «pertes» que subira le gouvernement du Québec à la suite des changements apportés à la formule de péréquation. Un député du Bloc québécois en a tiré la conclusion que «le gouvernement fédéral, peu importe la couleur, défend uniquement les intérêts de la nation canadienne au détriment du Québec».

Québec rêvait du gros lot de la 6/49, il devra se contenter de celui de la Quotidienne.

En réalité, le gouvernement du Québec ne perdra rien. Les paiements de péréquation qu'il reçoit, qui ont considérablement augmenté au cours des dernières années, continueront de croître. Simplement, à compter de 2010-2011, cette croissance sera moins rapide que ce qu'il espérait. Rappelons quelques chiffres. En 2005-2006, le gouvernement du Québec a reçu 4,8 milliards en péréquation. Depuis ce temps, le fédéral a augmenté l'envergure de ce programme et corriger des inéquités de sorte qu'en cinq ans, la somme obtenue par la province est passée à 8,4 milliards en 2009-2010, une augmentation de 74%. Compte tenu de la formule de péréquation mise en place par le gouvernement Harper, le ministère des Finances du Québec espérait recevoir encore plusieurs centaines de millions de plus en 2010-2011. Mais l'automne dernier Ottawa, réalisant l'explosion des coûts du programme, a annoncé que la croissance de la péréquation serait limitée à celle de l'économie. En 2010-2011, le Québec recevra donc plus que l'année précédente, mais moins que dans ces fantasmes. Monique Jérôme-Forget rêvait du gros lot de la 6/49, elle devra se contenter de celui de la Quotidienne. (À noter qu'autant à Ottawa qu'à Québec, on refuse de publier des chiffres précis sur la péréquation attendue en 2010-2011, ce qui laisse le champ libre à la démagogie des politiciens de part et d'autre.)

Le premier ministre Charest a parlé de «fédéralisme unilatéral», sa ministre des Finances de «fédéralisme autoritaire». Ils n'ont pas tort de déplorer le fait que ces changements ont été annoncés par le fédéral sans qu'il ait eu consultation des provinces. Cela dit, celles-ci ont du temps pour s'ajuster.

Il faut dire aussi que le gouvernement Charest est mal placé pour déplorer l'attitude des fédéraux, compte tenu du ton qu'il a adopté à leur égard au cours des derniers mois. Le dialogue, le respect, ça se joue à deux.

////////////////////////

Les politiciens du Québec prétendent que le problème du déséquilibre fiscal n'est pas réglé. Non seulement cette thèse n'est plus crédible, elle est loufoque. Les transferts fédéraux représentent aujourd'hui 22% des revenus budgétaires du gouvernement provincial; c'est exactement la même proportion qu'au début des années 90, avant les compressions imposées par Paul Martin. De plus, le fédéral se retrouvant plus de 30 milliards dans le rouge, qui osera prétendre qu'il nage dans l'argent?

Compte tenu de ses particularités, le Québec a assez souvent des intérêts différents de ceux des autres provinces. Il lui faut donc régulièrement défendre sa façon distincte de voir les choses. S'il veut gagner ces batailles, il lui faut choisir celles où sa position est solide.

Étant donné les gains qu'a faits la province depuis cinq ans, la péréquation est la pire cause qui soit. Si le Québec perd quelque chose dans ce litige, ce ne seront pas des millions, mais sa crédibilité.

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Un consensus existe

Les entreprises doivent désormais faire des enjeux de santé publique de véritables enjeux stratégiques

LOUIS AUCOIN
ET MARTINE PAINCHAUD
Les auteurs sont spécialistes en stratégie de communication chez Octane.

Le procès des petits gâteaux Vachon n'aura finalement pas lieu. Le géant de l'alimentation Saputo a en effet choisi de plaider coupable aux accusations d'avoir enfreint la loi québécoise qui interdit de faire de la publicité destinée aux enfants.

Pourtant, ce procès a déjà eu lieu. Dans l'opinion publique, l'interdiction de la publicité faite aux enfants est inscrite au rang de valeur sacrée. À l'instar de l'Office de la protection du consommateur, la plupart des citoyens ayant suivi l'affaire ne conservent aucun doute que la distribution des gâteaux Vachon dans les garderies constituait une telle forme de publicité, en rupture complète avec la loi, mais aussi avec l'éthique.

Les conséquences sont impitoyables: les gâteaux Igor, qui ont été lancés en grande pompe il y a quelques mois, ne figurent désormais plus dans la liste des produits commercialisés par l'entreprise.

De la responsabilité de l'individu à celle de l'entreprise

Pendant ce temps, aux États-Unis, un autre géant de l'industrie est poursuivi en justice pour publicité mensongère. On y accuse la multinationale Coca-Cola de tromper les consommateurs en affirmant que l'eau vitaminée VitaminWater est «bonne pour la santé» alors que chaque bouteille contient 33 grammes de sucre.

Dans les deux cas, ce sont des groupes préoccupés par la santé publique, en l'occurrence par les problèmes d'obésité et de diabète, qui sont à l'origine de ces poursuites. On assiste à un renversement majeur et irréversible du paradigme selon lequel les problèmes de santé, comme l'obésité, relèvent essentiellement de l'individu. De plus en plus, partout dans le monde, les autorités transfèrent désormais une partie du blâme à l'industrie alimentaire, comme ce fut le cas pour l'industrie du tabac. Plus encore, certains États imposent déjà des mesures préventives, comme la taxe spéciale sur les boissons gazeuses sucrées qui vient d'entrer en vigueur dans l'État de New York.

PHOTO DANIEL BARRY, ARCHIVES BLOOMBERG NEWS
Aux États-Unis, on accuse la multinationale Coca-Cola de tromper les consommateurs en affirmant que l'eau vitaminée VitaminWater est «bonne pour la santé» alors que chaque bouteille contient 33 grammes de sucre.

Des intérêts à protéger

Ce changement de paradigme entraîne, pour les entreprises, une modification rapide des règles du jeu. De nouvelles lois, de nouvelles taxes ou encore la multiplication des poursuites judiciaires ont des incidences majeures sur les intérêts stratégiques de toute l'industrie. À preuve: la loi québécoise qui interdit la publicité aux enfants de moins de 13 ans suscite plus que jamais l'intérêt d'une foule de pays européens et latino-américains.

De plus en plus, partout dans le monde, les autorités transfèrent désormais une partie du blâme à l'industrie alimentaire.

Dans ce contexte, les entreprises ont tout intérêt à bien comprendre ces enjeux sociaux et à s'inscrire publiquement dans le débat pour faire valoir leurs intérêts et protéger leur réputation. Interpellées un peu plus chaque jour pour répondre du contenu de leurs produits et de leurs stratégies (parfois agressives) de mise en marché, ces entreprises n'ont plus d'autre choix que de faire des enjeux de santé publique de véritables enjeux stratégiques, puisque ce nouveau consensus est là pour rester.

Polytechnique

Une question de distance

nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Il faut une certaine distance pour apprécier une œuvre d'art. Cette distance a été impossible à trouver lors du visionnement du film *Polytechnique*, qui doit prendre l'affiche le 6 février prochain. Le film n'a fait que réveiller des souvenirs douloureux. Pour ceux qui, comme l'auteure de ces lignes, étaient étudiants à l'université au moment de la tuerie, Poly fut le premier événement marquant de notre jeune vie adulte. Celui qui est venu ébranler les murs rassurants de l'université, notre refuge, notre seconde demeure.

Il n'est pas question ici de critiquer la pertinence du film. Une œuvre est pertinente dès que l'idée naît dans l'esprit de son créateur. Denis Villeneuve n'a donc pas à se justifier. Sa démarche, de toute façon, est irréprochable.

La question se trouve plutôt du côté du public, des cinéphiles. Pourquoi irait-on voir ce film? Qu'est-ce qui pourrait bien pousser quelqu'un à revivre des émotions aussi bouleversantes?

Dans le dossier de presse remis aux journalistes, Villeneuve écrit que son film est une tentative de consolation. Quelqu'un trouvera-t-il du réconfort dans ces images qui, c'est étrange à dire, sont quasi familières, comme si le cinéaste avait déterré des souvenirs refoulés, comme s'il avait eu accès à notre cinéma intérieur? Difficile de savoir comment chacun réagira.

Il arrive aussi qu'une œuvre d'art puisse nous aider à mieux comprendre un événement. Mais dans le cas du meurtre de ces 14 jeunes femmes, qu'y a-t-il à comprendre? Rien. Absolument rien.

Qui sait, peut-être que ce film permettra aux plus jeunes, ceux qui n'ont aucun souvenir de cette terrible soirée de décembre, il y a 20 ans, de se «connecter» à un événement qui a profondément blessé le Québec. Peut-être que ceux et celles qui n'étaient que des enfants ce jour-là regarderont *Polytechnique* avec la même objectivité que nous avions en regardant *Elephant*, l'excellent film de Gus Van Sant sur la tuerie de Columbine. Encore une fois, tout est une question de distance.

APPEL À TOUS – FORUM@LAPRESSE.CA

Un film à voir?

Irez-vous voir le film *Polytechnique*? La tragédie remue-t-elle trop de mauvais souvenirs? Croyez-vous qu'il soit pertinent de produire un film sur ces événements? Faites-nous part de vos commentaires.

PARTICIPEZ AU BLOGUE DE L'ÉDITO
www.cyberpresse.ca/edito

FORUM

La bataille des Plaines

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Retour sur ce projet de commémoration de la bataille des plaines d'Abraham. Après m'y être opposée, samedi dernier, j'ai reçu nombre de courriels approbateurs qui me laissent croire qu'en plus des touristes, il se trouvera beaucoup de manifestants sur les Plaines et que l'événement qu'on voulait « objectif » et serein sera plutôt le théâtre d'affrontements stériles.

Si c'est l'histoire que l'on veut enseigner – voilà un objectif louable –, alors qu'on le fasse sérieusement.

Mais ce n'est pas la crainte de manifestations hostiles qui devrait inspirer la Commission des champs de bataille. C'est le respect dû aux descendants directs du peuple défait. Je n'ai rien d'une passéiste, je reconnais volontiers que la Conquête n'a pas eu que des effets négatifs et pour tout dire, je suis attachée à ce que le Canada est devenu : 250 ans plus tard, bien de l'eau a coulé sous les ponts du Saint-Laurent.

Il reste qu'il serait indécent de célébrer (c'est le second sens du mot « commémorer »), par des reconstitutions, des bals costumés et des ventes de « souvenirs » (et tant qu'à y être, pourquoi pas des spectacles d'humoristes !), ce que Jacques Keable décrivait cette semaine dans *Le Devoir* comme « la mise en spectacle de la défaite du peuple français en Amérique » et « une joviale opération d'humiliation collective ».

Si c'est l'histoire que l'on veut enseigner – voilà un objectif louable – alors qu'on le fasse sérieusement, avec des colloques, des documentaires ou des docufictions, voire avec des bandes dessinées pour ceux qui sont allergiques à l'écriture. Mais pas en transformant en attraction touristique l'événement qui a amorcé la quasi-extinction de la culture française sur ce continent. Un bon début, incidemment, serait de recommencer à bien enseigner l'histoire dans nos écoles, mais c'est un autre problème.

PHOTO ARCHIVES PC
Éric Caire.

J'ai bondi quand l'adéquiste Éric Caire a comparé cette commémoration, qu'il approuve, au camp de Dachau « ouvert aux touristes », histoire de démontrer que les événements les plus tragiques font l'objet de commémorations. Erreur, M. Caire, erreur. On parle ici de toute autre chose.

Il se trouve que je suis allée à Auschwitz l'été dernier, lors d'un séjour à Cracovie, la seule grande ville polonaise que les nazis n'ont pas eu le temps de détruire, et qui est à une heure du camp de concentration. Oui, l'immense camp est devenu un site touristique, mais comme le serait un temple ou un cimetière. Le silence est de rigueur. On vous donne des écouteurs pour que les voix des guides n'entachent pas l'atmosphère de recueillement qui s'impose. Les panneaux explicatifs sont sobres et précis. On ne vend rien sur le site, même l'entrée est gratuite, les touristes ne paient que pour le transport en autocar. Et, faut-il le préciser, on n'y monte pas de reconstitutions historiques, avec figurants déguisés en prisonniers et mise en scène de l'extermination. Il y a les baraquements, les photos, les objets arrachés aux détenus. Et l'horreur, nue.

Le fait que le site soit envahi, durant la saison touristique, par des milliers de gens, provoque certainement un malaise. On a le sentiment que la Shoah s'en trouve en quelque sorte banalisée, à tout le moins désacralisée. Mais il n'y a aucun doute que l'ouverture du camp aux visiteurs soit une chose utile : pour le devoir de mémoire, pour réfuter les absurdes fables des « négationnistes », pour dire que jamais plus…

Je ne veux surtout pas proposer ce modèle pour la commémoration de la bataille des Plaines, un événement qui n'est pas du même ordre que la Shoah. Mon propos est simplement d'expliquer que, contrairement à ce que dit M. Caire, les événements dramatiques ou ressentis comme tels, qu'il s'agisse de défaites majeures, de catastrophes naturelles ou de génocides, ne sont jamais commémorés dans l'atmosphère d'une fête touristique.

UN TIR DISPERSÉ

Certaines des mesures du budget fédéral sont efficaces pour relancer l'économie, d'autres non

CARLOS LEITAO

L'auteur est économiste en chef de la Banque Laurentienne.

Dans son budget, le gouvernement fédéral tente de soutenir notre économie aux prises avec les répercussions d'une grave récession mondiale. Ce budget constitue donc une preuve de plus que l'activisme fiscal a toujours sa place, surtout quand la politique monétaire a presque atteint ses limites. Il s'agit, en fin de compte, d'un coup de pouce raisonnable pour la demande intérieure en attendant des jours meilleurs… aux États-Unis et en Chine !

Force est de constater que l'enveloppe est considérable, mais trop dispersée. Le plan fiscal tire dans plusieurs directions pour essayer de plaire au plus grand nombre de personnes possibles, ce qui est probablement inévitable dans le contexte d'un gouvernement minoritaire.

Il serait aussi injuste de parler de budget uniquement « fédéral » puisque l'effort de relance de 52 milliards de dollars sur deux ans compte sur la participation des provinces et des municipalités (12 milliards). Dans ce plan, un dollar a été divisé ainsi : 77 cents en mesure de dépenses, le reste en allègements fiscaux. Puisqu'une certaine incertitude plane au sujet de la réponse des ménages et entreprises par rapport aux baisses d'impôts, il fallait que le gouvernement se rabatte sur les dépenses afin de prendre le taureau – l'économie – par les cornes.

Ainsi, parmi toute la panoplie de mesures annoncées, certaines sont efficaces pour secouer notre économie, d'autres non. Dans l'ensemble, celles touchant les infrastructures, le secteur de la construction, et l'accès au crédit auront des effets bénéfiques importants, alors que l'allègement fiscal pour les particuliers sera plus « rentable » politiquement.

Parmi les bons coups, Ottawa s'est notamment montré à la hauteur au chapitre des infrastructures. La récession en cours était l'occasion d'augmenter les dépenses pour rénover et construire ponts, routes, réseaux d'eau, en raison de son effet multiplicateur substantiel. Pour chaque dollar dépensé, les retombées sont estimées à 1 $ en 2009 et 1,50 $ en 2010. Ainsi, près de 40 % du plan de 52 milliards seront attribués aux infrastructures. Le secteur de la construction est un autre engrenage de choix utilisé pour un effet boule de neige.

PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE
La récession en cours était l'occasion pour le gouvernement d'augmenter les dépenses pour rénover et construire routes, réseaux d'eau, ponts en raison de son effet multiplicateur substantiel. Près de 40 % du plan de relance de 52 milliards seront attribués aux infrastructures.

Parmi les bons coups, Ottawa s'est montré à la hauteur au chapitre des infrastructures.

Qui plus est, l'accès au crédit est favorisé, notamment avec le rachat supplémentaire de prêts hypothécaires visant à assurer aux institutions financières une source de liquidité abordable. Les entreprises accueilleront aussi avec enthousiasme l'injection de 13 milliards dans les sociétés d'État, facilitant l'accès au crédit. Finalement, la création de la Facilité canadienne de crédit garanti permettra l'achat de titres adossés à des actifs garantis par des prêts (véhicules et matériel) jusqu'à un maximum de 12 milliards.

En fin de compte, un compromis raisonnable a été mis en œuvre dans ce budget. D'une part, le gouvernement fédéral réussit à relancer l'économie à court terme avec un plan représentant 1,9 % du PIB. D'autre part, celui-ci évitera de s'encombrer de déficits structurels comme dans les années 80.

FORUM@LAPRESSE.CA

Une belle pirouette

Le budget des conservateurs dévoilé mardi est l'un des pires jamais présentés pour qui s'occupe d'écologie. Et voilà, pour sauver la mise, les libéraux vont se frotter les mains et voter pour ce pseudo budget qu'ils considèrent presque comme le leur. Pour un parti qui a défendu (même mal) une taxe verte lors des dernières élections, c'est une belle pirouette et ceux qui la font, sont de tristes pitres.

Anne-Marie Allaire, Montréal

Une décision décevante

Le budget du ministre des Finances, Jim Flaherty, ne contient pas ou peu de mesures favorables au Québec. Même Jean Charest est déçu de ce budget et de la péréquation à la baisse pour le Québec. Dans l'industrie, Ottawa propose des mesures pour l'industrie automobile de l'Ontario afin de faire le plein de députés conservateurs aux prochaines élections, mais ne propose rien pour l'industrie forestière ni pour l'industrie manufacturière. Comment les libéraux de M. Ignatieff voteront-ils ? Ils appuieront les conservateurs. Il semble bien que ni les conservateurs ni les libéraux ne sont très sensibles au Québec. Quel choix reste-t-il aux Québécois ? Le Bloc ou le NPD ? Voilà où le prince de Machiavel nous a amenés. Stephen Harper fera le plein de votes ailleurs au Canada. À la place des 10 députés conservateurs, je commencerais à m'inquiéter un peu.

Pierre C. Tremblay, Montréal

Une épée de Damoclès

Un moindre mal que cette décision des libéraux de ne pas s'opposer au budget du gouvernement conservateur : il aurait été plutôt irresponsable de se joindre aux autres partis de l'opposition pour renverser le gouvernement, déclencher des élections qui auraient coûté près de 400 millions aux contribuables et qui auraient également retardé de deux à trois mois l'adoption de mesures pour stimuler l'économie. M. Ignatieff et les libéraux suspendent toutefois une épée de Damoclès sur la tête de Stephen Harper et des siens en demandant des rapports d'étapes pour voir où en est rendue l'application des mesures de relance adoptées par le Parlement.

Pierre Bissonnette, Laval

Ignatieff, un homme responsable

Michael Ignatieff s'est conduit en homme responsable en se dissociant de cette patente de coalition gauche-droite-séparatiste. En appuyant le budget conservateur, il évite des élections dont les Canadiens ne veulent pas. Il met cependant le gouvernement conservateur sous bonne surveillance. M. Ignatieff a les capacités pour devenir un bon premier ministre. Il n'a qu'à se préparer et attendre au prochain scrutin pour entrer par la grande porte. Il aura mon vote. Quant au Bloc, qui s'est autoproclamé seul défenseur des intérêts du Québec, il n'a pas la légitimité pour posséder la balance du pouvoir dans un pays qu'il veut démanteler. À mon avis, les intérêts du Québec sont étroitement liés à ceux du reste du Canada. Ce n'est pas en s'isolant que le Québec se retrouvera tout à coup sur un îlot imprenable et à l'abri des turbulences économiques de ses voisins.

Réal Gagnon

De la sagesse

Nous apprenons que Michael Ignatieff est prêt à accepter le budget dans ses grandes lignes. Je dis bravo et salue ce geste de sagesse. M. Ignatieff a su prendre en considération le bien-être de la population. Dans un premier temps, nous ne voulons pas de nouvelles élections qui, dans les circonstances, nous feraient perdre temps et argent pour un résultat qui s'apparenterait sûrement à celui qui existe présentement. La décision d'approuver ce budget ne veut pas dire que l'opposition doit regarder le train passer, au contraire. Tous les députés ont le devoir de suivre le gouvernement en place de très près et de refuser de suivre certaines orientations d'extrême droite.

Pierre Labadie, Prévost

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

BOMBAY®

Lit à colonnes Herning

Grand
SOLDE 799 $
Cour. 1199 $

Très grand
SOLDE 899 $
Cour. 1299 $

Un chaleureux
Solde d'hiver
JUSQU'À
-75 %

Reposez-vous et relaxez en toute élégance.

Solde de meubles pour chambre à coucher!

Commode Harrington
SOLDE 499 $ Cour. 899 $

Commode Herning
SOLDE 499 $ Cour. 799 $

Table de chevet Herning
SOLDE 199 $ Cour. 349 $

Chiffonnier Essex
SOLDE 499 $ Cour. 799 $

Chaise de coiffeuse La Châtelaine
SOLDE 149 $ Cour. 299 $

Coiffeuse Coventry
SOLDE 349 $ Cour. 499 $

PAS DE PAIEMENTS NI D'INTÉRÊTS PENDANT 6 MOIS*

Applicable aux achats de 300 $ et plus portés à votre compte Bombay.

Carrefour de la Rive-Sud 450 655-2525
Le Carrefour Laval 450 978-5362
Centre Eaton de Montréal 514 844-8498
Centre Rockland 514 344-4688
Kirkland 514 428-0606
Les Galeries d'Anjou 514 352-7696
Place Rosemère 450 979-2772
Place Ste-Foy 418 651-7664
Quartier DIX30 450 462-2535
Bayshore Shopping Centre 613 829-9674

*Sous réserve de l'approbation du crédit. Comptes de consommateurs seulement. Ce programme de financement est sous réserve d'un achat minimum de 300 $ (taxes incluses) imputé à la carte. Les intérêts courus sont calculés au taux de 28,8 % par année à partir de la date d'achat. Province du Québec seulement : aucun intérêt ne sera porté au compte si les deux conditions suivantes sont remplies : (1) les paiements mensuels minimums applicables, tel que requis, sont faits chaque mois au plus tard à la date d'échéance; (2) le solde est payé au plus tard à la fin de la période de promotion sans intérêt. À l'extérieur de la province du Québec : aucun intérêt ne sera porté au compte si le solde est payé au plus tard à la fin de la période de promotion sans intérêt. Si le solde quotidien moyen est de 250 $ / 500 $ / 750 $ / 1 000 $, les frais de crédit pour une période de 30 jours seront respectivement de 6,00 $ / 12,00 $ / 18,00 $ / 24,00 $ (voir la convention d'adhésion au compte de carte de crédit pour connaître tous les détails). Les offres de financement sont disponibles dans les magasins participants seulement. Informez-vous pour connaître tous les détails.

www.bombay.ca

1679132A